VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 14 AOUT 1923 NUMERO 10

...s correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
...a et Etats-Unis - $2.00
...on Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LE MANITOBA VA SE JOINDRE AUX DEUX AUTRES PROVINCES

La province est pour la vente coopérative du blé par l'intermédiaire d'une agence interprovinciale. — Le "pool" de la Saskatchewan est définitivement assuré sur la base du contrat de cinq ans.

Régina — Le Manitoba va se joindre à l'Alberta et à la Saskatchewan pour la vente coopérative de la récolte de blé de 1923, et l'on espère qu'au moins 50 pour cent de cette récolte passera par le "pool" du Manitoba, d'après D.-G. McKenzie, vice-président des Fermiers-Unis de la province, qui est à Régina, conférant avec Aaron Sapiro, l'expert californien, et assistant à ses réunions publiques.

"La province est absolument en faveur du principe de la vente coopérative du blé par l'intermédiaire d'une agence de vente interprovinciale", dit M. McKenzie.

Sapiro est satisfait

Si les négociations en cours pour l'organisation d'une agence de vente interprovinciale se terminent d'une façon satisfaisante, M. Sapiro aura atteint le but de sa visite au Canada, qui est d'organiser un "pool" du Dominion pouvant manipuler environ 200,000,000 de minots de la récolte de cette année. L'expert déclare qu'il est très satisfait de la marche des pourparlers et que les fermiers à travers tout le pays seraient heureux de voir que chaque province s'organise.

Plus difficile au Manitoba

M. Mackenzie dit que la situation était plus compliquée au Manitoba que dans l'Alberta et la Saskatchewan, parce que le blé hâtif de la province était déjà en route pour le marché. "Le mouvement en faveur de la vente coopérative va néanmoins rapidement de l'avant, déclare-t-il, et toutes les énergies des Fermiers-Unis du Manitoba seront employées à mettre sur pied le nouveau système de marché. Nous espérons avoir le "pool" organisé à temps pour vendre une portion considérable de la récolte de blé du Manitoba. Le bureau exécutif est à l'oeuvre pour arrêter les détails.

Le "pool" de la Saskatchewan est définitivement assuré

Régina — La Saskatchewan a définitivement décidé de s'embarquer dans le système de vente coopérative sur la base du contrat à long terme. Plus de 2,000 fermiers et hommes d'affaires ont endossé à l'unanimité un arrangement à cet effet et ont nommé le noyau d'un comité d'organisation.

A la suite d'un discours de trois heures d'Aaron Sapiro consacré à l'exposition du système de la vente coopérative, la résolution suivante a été adoptée:

"Résolu que les producteurs de grain de la Saskatchewan se mettent à s'organiser dès maintenant, par l'intermédiaire de leur comité d'organisation tel que constitué. Les membres du comité représentant les organisations agricoles seront choisis par les propres organisations; les autres seront choisis par MM. Maharg, McPhail, Brouillette et Hamilton."

MM. Maharg et McPhail représentent l'association des Grain Growers, MM. Trezher et Brouillette représentent l'Union des Fermiers du Canada; M. Hamilton, qui est le ministre provincial de l'agriculture, représente le gouvernement.

Le comité général d'organisation comprend: cinq représentants de l'association des Grain Growers de la Saskatchewan, cinq représentants de l'Union des Fermiers du Canada, cinq représentants des fermiers non organisés, un représentant du gouvernement provincial, des représentants des banques, de la presse, des compagnies d'élévateurs, des marchands du nord et du sud.

Contre le contrat à court terme

La grande assistance a suivi avec le plus grand enthousiasme l'exposition du plan de M. Sapiro et pas une voix dissidente ne s'est élevée lorsque la résolution a été placée devant l'assemblée, présidée par le premier ministre Dunning.

M. Sapiro a répondu vigoureusement à la critique du contrat à long terme faite dans les colonnes de rédaction du "Leader" de Régina et du "Star" de Saskatoon, qui s'étaient prononcés fortement en faveur d'un contrat d'un an. L'orateur a maintenu que le contrat d'un an ne valait pas le papier sur lequel il était imprimé et qu'il avait ruiné beaucoup d'entreprises coopératives dans le passé; sans la permanence assurée par le contrat à long terme de cinq ans, a-t-il dit, aucun projet de marché coopératif ne peut survivre, c'est le coeur du mouvement du marché coopératif.

L'hon. George Langley a demandé s'il ne serait pas possible d'avoir deux formes de contrat, l'un de trois ans pour les plus timides et l'autre de cinq ans. M. Sapiro a répondu qu'il ne recommanderait pas cette solution qui entraînerait toutes sortes de difficultés.

Un homme qui ne signera le contrat que l'année prochaine ou plus tard ne signera que pour quatre ans ou pour les années restant à écouler.

LA COMMISSION DES LIQUEURS

Les magasins du gouvernement ne seront pas ouverts avant le 1er octobre.

MM. W.-J. Bulman et W.-P. Dutton, deux hommes d'affaires de Winnipeg, ont été nommés commissaires pour l'administration de la loi du contrôle des liqueurs du Manitoba sous la présidence de M. R.-D. Waugh.

M. Waugh recevra un salaire annuel de $12,000 et les deux commissaires auront $5,000. Le président consacrera tout son temps au travail, tandis que MM. Bulman et Dutton agiront simplement comme conseiller et pourront continuer à s'occuper de leurs propres affaires.

Pas avant le 1er octobre

Les magasins de liqueurs du gouvernement ne seront pas ouverts avant le 1er octobre. M. Waugh a quitté immédiatement son poste comme membre de la commission de la Vallée de la Ruhr, il est attendu à Winnipeg pour la fin du mois d'août.

M. Craig, procureur général, a déclaré que l'administration de la loi de la Moderation League serait laissée entièrement à la commission et que le gouvernement n'interviendrait qu'au cas où celle-ci ne remplirait pas ses devoirs tels que définis par la loi.

On prévoit que les liqueurs ne seront pas vendues moins de $5 la bouteille, à cause des fortes taxes sur les liqueurs importées.

Les deux commissaires sont partis pour la province de Québec où ils doivent étudier le fonctionnement du contrôle gouvernemental des liqueurs.

Ce qu'on dit de M. Waugh en Angleterre

Londres — Au sujet de la démission de Richard-D. Waugh, de Winnipeg, représentant britannique, dans la commission de régie du bassin de la Sarre, le "Manchester Guardian" dit qu'il est regrettable qu'un homme de cette trempe ait été obligé de se retirer, parce que la position était intenable. Le journal dit que des cinq fonctionnaires chargés d'exécuter les clauses du traité de Versailles, il paraissait le seul à prendre ses fonctions au sérieux.

"Waugh a toujours dû lutter contre ses collègues depuis qu'il a accepté son poste, ajoute le "Guardian". Cela lui a sans doute occasionné des fatigues considérables. Waugh tenait bon néanmoins. Il sentait qu'il était l'unique intermédiaire entre une population impuissante de 750,000 habitants et l'administration qu'ils redoutaient et détestaient. Il a conquis la sincère reconnaissance des gens de la Sarre, qui attendent anxieusement de connaître qui sera son successeur."

M. Coolidge et la France

Paris — Dans un éditorial, le "Matin" fait remarquer que la France et la Pologne ont de bonnes raisons pour avoir confiance en l'amitié du président Coolidge. Le journal rappelle son discours du 21 mai 1921 à New-York, lorsque Mme Curie reçut une médaille: M. Coolidge insista sur le rôle de la France et de la Pologne dans la civilisation.

LE MONUMENT DE LA BARRIERE A SAINT-NORBERT, QUI A ETE INAUGURE DIMANCHE

LE CABINET CUNO DEMISSIONNE

Le Dr Gustave Stresseman lui succède — La révolution gronde en Allemagne

Berlin — Le chancelier Cuno a remis la démission de tout son cabinet entre les mains du président Ebert qui l'a acceptée. Le Dr Gustave Stressement, chef du parti du peuple allemand, a été chargé de former un nouveau gouvernement. Celui-ci est un ministère de coalition dans lequel sont représentés les quatre principaux partis politiques, lesquels comptent environ 370 députés sur un total de 469.

Le Dr Stresseman est né en 1879. C'est un industriel et l'un des meilleurs orateurs du reichstag.

Victime de la crise économique

On peut dire que Cuno a été simplement victime de la crise économique. Les trois partis modérés qui le soutenaient étaient encore disposés à lui donner leur appui, mais ils se sont rendu compte de l'inutilité de le maintenir comme chancelier devant 200 votes ouvriers hostiles au reichstag.

Menaces de révolution

Depuis plusieurs jours, les nouvelles qui arrivent de toutes les parties de l'Allemagne indiquent que le malaise grandit d'une façon inquiétante parmi les travailleurs, de sorte que l'on ne se cache point dans les milieux politiques qu'une révolution peut éclater aussi soudainement que celle de novembre 1918.

Toutes les banques de Berlin ont fermé leurs portes faute de monnaie pour continuer les affaires. La Reichsbank a annoncé qu'elle n'avait plus de monnaie en caisse et n'entrevoyait pas d'en avoir prochainement.

Les 60 presses qui ont imprimé des milliards de marks ont cessé de fonctionner à cause des grèves qui sévissent parmi les imprimeurs.

Ces grèves empêchent aussi les journaux de paraître.

Des désordres graves ont éclaté sur de nombreux points du territoire et dans plusieurs cas il y a eu des victimes parmi la foule et les policiers.

L'OCCUPATION SERAIT ILLEGALE

C'est ce qu'affirme Lord Curzon dans une note sur le problème des réparations

Londres — Le gouvernement britannique, par la publication de sa correspondance avec les Alliés depuis le mois de juin, définit sa position au sujet du problème des réparations allemandes.

Lord Curzon, secrétaire des affaires étrangères, dans une longue note qui touche aux nombreux aspects du problème, établit que le gouvernement britannique regarde l'occupation de la Ruhr comme illégale et non autorisée par le traité de Versailles, acceptant ainsi le point de vue allemand. Cependant il offre de soumettre le cas à l'arbitrage de La Haye ou à quelque autre corps.

Courtois, mais catégorique

Le ton de la note est parfaitement courtois et il n'est pas question d'action séparée de la part de la Grande-Bretagne; mais on y dit positivement qu'elle ne peut accepter la politique française, laquelle semble viser à une occupation indéfinie de la Ruhr.

Lord Curzon laisse au gouvernement français le soin de suggérer la méthode à employer pour choisir une commission international chargée d'examiner la capacité de l'Allemagne à payer ses réparations, mais il déclare catégoriquement que la Grande-Bretagne ne peut accepter la décision de la commission des réparations, qui est devenue l'instrument pur et simple de la politique franco-belge.

Finalement Lord Curzon déclare que le gouvernement britannique accepte encore le plan de Bonar Law, par lequel la Grande-Bretagne serait satisfaite d'obtenir des réparations allemandes et des dettes alliées à la Grande-Bretagne de quoi rencontrer ses obligations envers les Etats-Unis.

En France et en Belgique l'opinion est assez montée par la publication de la note du gouvernement anglais et l'on envisage la possibilité dune rupture avec la Grande-Bretagne.

LE TRANSPORT DU GRAIN SUR LES LACS

Le problème du transport du grain sur les grands lacs a été en partie résolu au cours d'une conférence préliminaire qui a eu lieu entre les exportateurs et les compagnies de navigation, devant la commission royale d'enquête sur les grains.

M. L.-H. Boyd, président de la commission, a fait savoir qu'un arrangement était intervenu entre les intéressés, d'après la nouvelle loi du fret sur les lacs. Les compagnies ont donné l'assurance aux expéditeurs qu'il y aurait, cet automne, de nombreux navires américains et que le blé pourrait être enlevé rapidement.

Les moissonneurs arrivent

Les trains de moissonneurs arrivent quotidiennement à Winnipeg. Environ 5,000 hommes sont passés dans la ville vendredi soir et samedi matin. Tous ces travailleurs venaient de la province de Québec et chantaient gaiement "Alouette, gentille Alouette" lorsque leurs trains entraient en gare. Le plus grand nombre se dirigent vers la Saskatchewan et peu consentent à rester au Manitoba. Il y a parmi eux un certain nombre de femmes venues pour travailler comme cuisinières pendant les moissons.

Des trains spéciaux ont dirigé ces travailleurs vers Brandon, Régina, Gravelbourg et Saskatoon.

UNE EMOUVANTE CEREMONIE NATIONALE A ST-NORBERT

La bénédiction du monument de la Barrière donne lieu à une très belle fête religieuse et nationale — La population française du Manitoba rend un hommage ému de gratitude aux héros de 1869-70 — Eloquents discours de Mgr Cloutier, de M. A.-H. de Trémaudan, de l'honorable juge Prud'homme, de M. Guillaume Charette et de Mgr Jubinville

Dimanche après-midi a eu lieu à St-Norbert la bénédiction du monument élevé par l'Union Nationale Métisse pour commémorer le souvenir de la Barrière et des événements de 1869-70.

La cérémonie, très simple, a revêtu un cachet impressionnant, grâce à la présence d'un grand nombre de Métis, descendants de ceux qui avaient vécu cette phase héroïque de notre histoire de l'Ouest, et aux remarquables discours qui ont été prononcés à cette occasion.

Auprès de M. Samuel-Auguste Nault, le jeune et sympathique président de l'Union Nationale Métisse, on remarquait les autres officiers de l'association: MM. Joseph Lépine et William Beauchemin, vice-présidents; Denys Goulet, secrétaire; Camille Teillet, archiviste; Antonin Vermette, l'un des vétérans de cette époque, qui porte allègrement ses 92 ans. L'autre survivant des mémorables journées de Saint-Norbert, M. André Nault, capitaine de la compagnie qui avait construit la barrière en 1869, — il est âgé de 93 ans, — avait dû malheureusement renoncer, à la dernière minute, à se rendre au pied du monument, où son absence a été vivement regrettée.

Aux côtés de Mgr Cloutier, le vénérable curé de Saint-Norbert, avaient pris place Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, le R. P. Boyer, O.M.I., missionnaire-colonisateur du diocèse de Prince-Albert; M. l'abbé Léon Bouhier, du diocèse de Sherbrooke; M. l'abbé J. Bertrand, curé de Fort Garry; M. l'abbé Lukcas, du diocèse de Régina; M. l'abbé Lavoie, vicaire à Saint-Boniface, et M l'abbé Couture, ecclésiastique.

On remarquait aussi dans l'assistance Son Honneur le juge Prud'homme, qui était accompagné de Mme et Mlle Prud'homme; M. Alexandre Bernier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; MM. les avocats G. Charette et A.-H. de Trémaudan; Donatien Frémont, directeur de la Liberté.



MGR G. CLOUTIER, vicaire général, curé de Saint-Norbert, qui a procédé à la bénédiction du monument de la Barrière.

Allocution de Mgr Cloutier

A 2 h. Mgr Cloutier procède à la cérémonie de la bénédiction; puis il prononce une brève allocution.

M. le curé de Saint-Norbert dit que la bénédiction de la croix qui vient d'avoir lieu rappelle un événement d'une grande importance dont dépendait la liberté de l'Ouest. C'est à cent pas de là, en effet, que l'on força à rebrousser chemin les émissaires du gouvernement canadien qui venaient prendre possession de la province sans aucun mandat. Les Métis, en organisant cette résistance, étaient dans le cas de légitime défense et restèrent absolument dans la limite de leurs droits. On a essayé de donner à leur acte une interprétation différente, mais la population d'alors y a vu un bienfait pour le pays et c'est comme tel qu'il passera à la postérité.

Après avoir expliqué comment on a érigé une croix à l'endroit de la barrière pour se conformer à la tradition des ancêtres qui agissaient de même dans toutes les circonstances graves, Mgr Cloutier termine en exhortant ses auditeurs à prendre la même arme pour assurer le succès de leur cause. "La victoire n'est peut-être pas prochaine, dit-il, mais elle viendra sûrement."

Discours de Monsieur de Trémaudan

M. de Trémaudan fait une rapide revue des événements qui amenèrent l'érection de la barrière commémorée par la cérémonie du jour. Il rappelle que depuis plusieurs années le Canada s'efforçait de s'annexer l'Ouest qui appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les pourparlers finirent par aboutir en 1867 et Ottawa, prévoyant la signature prochaine du transfert par la Reine, en 1869, nomma l'un des délégués, William McDougall, lieutenant-gouverneur. Les Métis, apprenant la chose, allèrent d'abord trouver les autorités de la compagnie qui leur rirent au nez. Sur quoi ils décidèrent de ne compter que sur eux-mêmes. Ils commencèrent par arrêter les arpentages entrepris par le gouvernement canadien, puis, le 21 octobre, construisirent la barrière en question sur le chemin des Etats-Unis.

Le 1er novembre, ils y arrêtèrent les envoyés du pseudo-lieutenant, les reconduisirent à la frontière et forcèrent M. McDougall lui-même à retourner d'où il venait. Le gouvernement provisoire suivit et les Métis, par leurs envoyés, traitèrent avec Ottawa et posèrent leurs conditions qui furent les bases de l'Acte du Manitoba, et par conséquent de la constitution de tout l'Ouest.

Discours du juge Prud'homme

Son Honneur le juge Prud'homme prononce une très éloquente improvisation pleine d'émotion communicative. Nous regrettons de ne pouvoir en donner qu'un faible résumé qui est loin de rendre justice à l'orateur.

L'honorable juge déclare qu'il a tenu à venir exprimer sa gratitude envers les Métis qui nous ont assuré nos droits politiques et nationaux. C'est à la barrière de St-Norbert, dit-il, que s'est écrit l'Acte du Manitoba. L'orateur y voit le doigt de Dieu et loue le geste de la population de la Rivière-Rouge dont la vitalité religieuse était telle qu'au signal du danger, lorsqu'on voulut lui enlever ses droits, son premier acte fut de se jeter au pied de la croix. Il rappelle l'incident de l'arpentage sur la terre d'André Nault. Ce fut, dit-il, le premier acte d'autorité de Riel; le second fut l'érection de la barrière.

L'orateur montre brièvement la légitimité du gouvernement provisoire, établi pour protéger la société à un moment où il n'y avait pas d'autorité constituée dans le pays. Les vrais rebelles, dit-il, ce sont ceux qui étaient opposés au gouvernement de Riel, dont l'attitude fut d'ailleurs, plus tard, approuvée en Angleterre. Il se déclare fier de l'acte posé par l'Union Nationale Métisse en érigeant cette croix qui restera un document pour la postérité.

En terminant l'orateur exprime le voeu que la lumière se fasse suffisamment dans les esprits pour qu'il soit possible bientôt d'élever, à côté de cette croix, la statue de Riel, comme un juste hommage de gratitude pour tout ce que lui doit la province.

Ces dernière paroles sont soulignées de vigoureux applaudissements.

Le pique-nique

Le pique-nique de l'Union Nationale Métisse, malencontreusement interrompu par l'orage il y a quelques semaines, a été repris dans l'après-midi avec beaucoup de succès. La foule nombreuse et pleine de gaîté s'est vivement intéressée aux divers jeux et courses organisés par le comité des amusements.

Les divertissements ont été interrompus un moment pour faire place aux discours en plein air. M. Guillaume Charette a parlé très éloquemment et soulevé de fréquents applaudissements.

Discours de M. Charette

La cérémonie de cet après-midi m'a reporté vers un souvenir bien cher et qui me causera toujours beaucoup d'émotion. Je n'oublierai jamais la première fois que j'ai vu la France. C'était un soir d'automne en 1914, au moment où cette vieille patrie de nos aïeux, la patrie des arts, des sciences, la patrie où pendant tant de siècles ont fleuri les grandes vertus, était outragée. L'ennemi, pour la seconde fois depuis 50 ans, souillait son sol sacré, et la France aux abois faisait appel à ses amis et à ses fils de l'univers entier. J'étais alors dans mes plus belles années, j'avais quitté ce que j'avais de plus cher au monde, et marchant aux premiers appels du drapeau menacé, j'allais payer mon humble tribut d'amour à la terre d'origine de mes ancêtres.

Mesdames, Messieurs, je n'essaierai pas de vous décrire ce qui se passait en moi, à cette heure, une des plus belles de ma vie, car ce sont de ces choses qui, comme les grandes douleurs, se taisent, tant elles affaissent tout notre être par leur grandeur et leur intensité.

Plus tard, je devais voir ce que la haine des hommes a su inventer de plus infernal pour se détruire. Devant la plaine jonchée de mes camarades, moi-même couvert de sang et foulant sous mes pieds les lambeaux encore palpitants de ceux qui, quelques heures auparavant, avaient vécu comme moi, aimaient la vie, avaient souffert et goûté les douces illusions de l'espérance, devant les scènes de carnage dont j'ai pendant trois ans été témoin, j'ai connu toutes les grandes impressions qu'un homme puisse connaître dans toute son existence. Rien, cependant, n'a jamais atténué le souvenir de ces heures où, dans la nuit



M. GUILLAUME CHARETTE, ancien président de l'Union Nationale Métisse, l'un des orateurs à l'inauguration du monument de la Barrière.

calme et pure, j'attendais, le coeur battant d'enthousiasme, l'âme débordante d'émotion et la mémoire remplie du souvenir des siècles reculés, que le jour vint nous permettre de débarquer et toucher le sol de France...

Voir la France! ce rêve de toute ma vie se réalisait enfin, et c'était pour la défendre que je la saluais pour la première fois!

Depuis ce jour-là, les années ont continué leur course furibonde, l'ouragan de la vie m'a souvent assailli; chacun de ses assauts a emporté des miens et des souvenirs. Mais celui-là reste toujours vivace, toujours le plus beau. Quelquefois, à certaines heures, quand mon coeur chante ou pleure, je le sens revenir du passé avec un frisson qui effleure tout mon être; je le reconnais et j'aime à caresser la sensation bienfaisante qu'il me laisse.

Cet après-midi, ce souvenir s'est éveillé. Devant l'humble croix que nous venons de bénir j'ai rêvé. Dans le mirage de l'avenir j'ai cru voir le pays où nous vivons aujourd'hui à une époque bien loin d'ici. Il m'a semblé voir une génération nouvelle, des gens nouveaux aller et venir et tout à coup quelques-uns s'arrêter, se découvrir, s'incliner respectueusement et lire, à voix basse, comme pour ne pas troubler le sommeil de ceux qui ne sont plus, ces paroles toutes simples:

> Ici, le 1er novembre 1869, grâce à l'intervention opportune et énergique des Métis, durent rebrousser chemin les représentants envoyés par le gouvernement canadien pour prendre possession de la province avant que le transfert ne fut effectué. Ce fut cet acte qui assura à l'Ouest ses libertés.

Il est regrettable que nous vivions dans une ère de matérialisme où tout ce qui comporte une valeur purement morale reste en dehors du cadre de notre vie. L'atmosphère du commercialisme et du lucre voile à nos yeux cet horizon si pur et si limpide des choses qui nous grandissent, des choses qui sont la poésie qui fait de notre activité un chant mélodieux que se répéteront les générations futures.

Notre époque a perdu la notion du beau; c'est l'or et le plaisir des sens qui remplacent dans nos aspirations la noblesse de l'âme, le sentiment de l'honneur national et tous ces côtés sublimes de la vie qui ont fait d...

(Suite à la deuxième page)

UNE EMOUVANTE CEREMONIE NATIONALE A ST-NORBERT

(Suite de la première page)

âges révolus les épopées admirables dont nous parle l'histoire. Pourtant nous, enfants de la race française, héritiers privilégiés des dons les plus riches et les plus féconds de l'intelligence et du sang, nous sommes nés pour de plus grandes choses. Issus d'une nation dont l'élite a placé l'humanité sur son piédestal le plus haut, nous devrions garder jalousement cet héritage qui nous vient de la race de nos aïeux et qui est la culture du coeur et de l'intelligence. Or dans la vie d'un pays cette culture se traduit par la mémoire de ceux qui ne sont plus et qui ont fait ce pays ce qu'il est.

Le souvenir, voilà le culte de ceux qui ont du coeur! La tradition, voilà l'âme de la vie des peuples qui ont conscience d'eux-mêmes!

Que sommes-nous aujourd'hui, Métis, Canadiens, Belges, Français et même ceux qui ne sont pas de notre langue et de notre foi, sinon un peuple britannique goûtant toutes les libertés avec l'orgueil d'être citoyens du plus puissant empire qui fut jamais? Sans doute, c'est un privilège d'être britannique, et ce privilège [illegible] grand, puisque ceux [illegible] reçu de la Providence [illegible] l'intelligence [illegible] gance veulent [illegible] le sacrifice [illegible] nos aïeux [illegible] sacrés [illegible].

Il [illegible] un [illegible] qui vient [illegible] les [illegible] pays [illegible] le Canada et dont la [illegible] la [illegible] française [illegible] mes [illegible]. Il y a plus de trois siècles [illegible] du Saint-Laurent par ce que la France eut de plus pur, de plus noble et de plus saint. Nous sommes la race française poussée sur la terre d'Amérique par le souffle divin pour accomplir sa mission de fille aînée de l'Eglise et propagatrice de l'idéal.

Certes, nous devons prendre part à la vie économique et politique du pays, mais la noblesse de la famille à laquelle nous appartenons nous oblige à orienter notre idéal vers les choses qui restent et qui vivent malgré le temps et malgré la mort de ceux qui agissent. Les grandes fortunes peuvent mettre une auréole autour d'un nom et jeter du reflet sur une famille, pendant quelques années; les grandes fortunes passent, s'écroulent, selon les lois économiques; tandis que le souvenir des actes qui font époque reste et vit à jamais.

Eh bien! voilà pourquoi nous sommes ensemble en ce moment, pour commémorer les actions de ceux sans qui nous ne serions pas aujourd'hui sujets britanniques et Canadiens français. Que serait l'Ouest sans Riel et ses Métis? Que serait la langue française au Manitoba, sans la liste de nos droits? Où serait la raison de nos réclamations sans ce quelque chose de positif, reconnu, qui devrait être notre seul statu quo, sans les acteurs du mouvement de la Rivière Rouge en 1870? Il est vrai que les combinaisons du possible sont tellement variées et nombreuses qu'elles échappent à la certitude de l'opinion la mieux formée, mais par ce que sont devenus les Indiens et les coutumes des Indiens et les Indiens eux-mêmes, nous avons raison de croire que tout ce qui resterait de la langue des découvreurs et des pionniers de la civilisation en ce pays ne serait plus qu'une légende.

D'ailleurs, nous n'avons pas besoin de nous hasarder dans la conjecture: l'ennemi contre lequel Riel eut à lutter en 1870 n'est-il pas le même qui, au lendemain du pacte fédératif des provinces de l'Est, viola la promesse d'égalité et de fraternité [illegible] des écoles séparées [illegible] maritimes? [illegible] fait la guerre [illegible] nos frères [illegible]? N'est-il pas encore à nous [illegible] de sa haine, nous catholiques et Français des provinces de l'Ouest [illegible] gardons autour [illegible] faire [illegible] la certitude [illegible] partout et toujours le même [illegible] avec ses mêmes [illegible] tactique et ses mêmes desseins.

Que serait-il arrivé sans [illegible] de Riel et ses Métis [illegible] avez entendu [illegible] temps que moi [illegible] sode mémorable [illegible] détails. Qu'il [illegible] des [illegible] nettement [illegible] rer au notre pays [illegible] faire de nous [illegible] Québec où l'on [illegible] libertés civiles [illegible]

[illegible]

faire des parias, refusèrent de courber le front devant le plus fort; ils ne voulaient pas que l'on fixât leur sort politique sans qu'ils aient rien à y voir.

Privés de toute forme de gouvernement à cause de la cupidité de la Cie de la Baie d'Hudson, qui n'hésitait pas à nous vendre avec son fief, les Métis suivent leur coutume immémoriale: ils se choisissent un chef, un conseil, et font des lois. Voyant que le gouvernement canadien ignore la condition posée par sa Majesté Britannique de ne rien faire sans le consentement des habitants du pays, forts du droit naturel et convaincus que ceux qui président aux lois de l'empire et du Canada sont trompés par la vénalité de leurs émissaires, ils arrêtent le gouverneur envoyé prématurément, mettent les agents canadiens hors d'état de nuire à la justice naturelle et décident de traiter eux-mêmes pour eux-mêmes avec les autorités légitimes. Leurs moyens de faire valoir leurs droits par la force étaient dérisoires, mais les Métis étaient nés d'une race qui ne courba pas son front devant le nombre et la force d'un adversaire. Leurs âmes étaient formées de l'enseignement qui vient de la vérité elle-même. Ils savaient que leur cause était juste et qu'il valait mieux mourir plutôt que de de [illegible] à l'honneur d'être français et d'être catholique! [illegible] se levèrent et firent savoir à l'en[illegible] que c'était la volonté de [illegible] souveraine qu'ils de[illegible] Canadiens, qu'ils consentaient [illegible] à le devoir d'une [illegible] dignes d'hommes libres capables [illegible] de sentir et d'agir honora[illegible] sans l'aide de personne.

Surpris de voir le droit s'affirmer [illegible] qu'ils croyaient démunis [illegible] de tout ce qui est l'apanage d'un peuple, l'orangisme dut s'incliner, les autorités canadiennes reconnurent leur [illegible] et demandèrent à traiter avec Riel.

L'Ouest, comme terre française et catholique était sauvée. L'histoire, hélas! nous dit comment Riel, Lépine, Nault, Lagimodière, Goulet et tous ceux qui contribuèrent à faire accepter par traité la liste de nos droits furent payés pour leur loyauté. A peine installé, le gouvernement traqua les chefs métis comme des bêtes fauves jusqu'à ce qu'un ennemi plus puissant voulut troubler sa sécurité. C'est alors qu'en 1871, malgré la persécution, Riel et ses lieutenants rallièrent encore une fois leurs Métis et au nom du Canada tout entier empêchaient l'Ouest de passer sous les plis du drapeau étoilé de la république américaine.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que cet humble monument représente aujourd'hui dans la pensée de ceux qui savent et se souviennent.

Nous sommes presque insensibles à la grandeur de l'idée de commémoration. Hélas! c'est une loi de l'inconséquence des choses humaines de ne pas apprécier à sa juste valeur les faits qui sont de notre temps.

Riel n'est plus! Martyr de la cause qui le fit connaître aux siens et à son pays, il devait quelques années plus tard, pour que son oeuvre vécût, monter sur le gibet et mourir parce qu'il aimait trop son Dieu et son pays. Goulet, Lagimodière, Lépine ont aussi tour à tour remis leurs grandes âmes de chrétiens et de patriotes entre les mains du Dieu de la vérité et de la justice éternelle. Ils nous ont quittés avant que nous ayons réalisé ce qu'ils avaient fait pour nous! Un seul reste: M. Nault, dont le grand âge pour la première fois nous prive du plaisir de l'avoir au milieu de nous; debout comme l'arbre que respecte le bûcheron, la Providence nous le préserve afin de ne pas permettre que ceux qui furent ses instruments aient été méconnus. Bientôt, hélas! il ira lui aussi rejoindre ceux qui par leurs actes, par leur vie et leur mort nous ont avec lui fait ce que nous sommes. La reconnaissance de tout un peuple, voilà ce que l'Union Métisse me demande de lui exprimer en ce moment.

Les talents me manquent pour la dire toute cette reconnaissance, mais le coeur est là pour en saisir toute la sincérité et ce doit être un éloge encore plus grand que je sois moi, fils d'ancien adversaire, le porte-voix de ses compatriotes reconnaissants. Riel et Lépine n'ont pas été témoins du triomphe de la vérité qui se fait jour de plus en plus sur le mouvement de 1869-70. L'expression de reconnaissance de l'Union Métisse aujourd'hui n'a pas l'écho que mérite l'exploit qui leur a valu l'immortalité. Mais c'est le départ, la mémoire est éveillée et le jour est proche où, comme devant les monuments élevés aux grands hommes qui ont illustré l'histoire, comme devant les mausolées qui couvrent ceux qui sont tombés aux champs d'honneur, comme devant l'aigle blessé des plaines de Waterloo, le pèlerin viendra s'incliner devant cette croix et viendra rêver devant les tombeaux où reposeront leurs cendres glorieuses.

Nous renvoyons au prochain numéro la seconde partie du discours de M. Charette. Notre distingué compatriote a été très applaudi et ses paroles courageuses ont rencontré l'entière approbation du public.

Allocution de Mgr Jubinville

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, en quelques mots très goûtés, a félicité chaleureusement M. Charette pour les belles paroles et les vérités qu'il avait fait entendre, insistant particulièrement sur la nécessité d'une union fraternelle durable.

Tous les visiteurs venus à Saint-Norbert s'en sont retournés enchantés de la belle cérémonie patriotique à laquelle il leur avait été donné d'assister et louant hautement la charmante hospitalité du président et des officiers de l'Union Nationale Métisse.

LES CHEVALIERS DE COLOMB EN CONVENTION

Leur 41me convention annuelle a lieu à Montréal

Montréal — La 41me convention annuelle internationale de l'ordre des Chevaliers de Colomb s'est ouverte par un banquet auquel assistaient M. Georges-H. Boivin, président de la convention, le premier ministre Taschereau, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. James-A. Robb, ministre du Commerce.

C'est le premier ministre Taschereau qui a proposé le toast à la province de Québec. Il a demandé à l'ordre de se porter au secours de la province en aidant les lois à empêcher le travail du dimanche et en améliorant les théâtres.

M. Arthur Sauvé déclara que si M. Taschereau était Chevalier de Colomb, ils seraient davantage à même de s'entendre sur plusieurs questions pour le plus grand bien de la province.

L'hon. Ernest Lapointe a déclaré que parmi les nombreux dangers qui menacent le monde en ces temps difficiles, les Chevaliers de Colomb doivent être une lumière qui montrera, non seulement aux membres, mais encore à tous les concitoyens, le chemin de la justice, de la vérité et de la charité.

A Notre-Dame

Mardi, à 10 h., il y a eu messe pontificale à Notre-Dame, à laquelle officiait S. G. Mgr Gauthier. Au choeur, on remarquait Mgr Deschamps, vicaire général du diocèse, Mgr Barry Doyle, Mgr Lepailleur, Mgr J.E. Donnelly, l'abbé Gauthier, curé de Saint-Jacques, l'abbé H.A. Haug, P.S.S., de Détroit, le Père Vadier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris, l'abbé René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, l'abbé Vieban, sulpicien de Baltimore, et plusieurs autres membres du clergé.

Mgr Deschamps a prononcé un sermon en français et Mgr Donnelly en anglais.

Les détracteurs de l'Ordre seront poursuivis

A l'une des séances, M. Flaherty, le grand chevalier suprême, a menacé des foudres de la loi les détracteurs de l'Ordre.

"Nous pouvons souffrir des divergences raisonnables d'opinion, a-t-il déclaré, mais nous ne tolérerons pas des insinuations au sujet de notre honnêteté. Les Chevaliers de Colomb ont dépensé les $40,000,000 que le public américain leur a confiés, à l'exception de quelques millions consacrés à l'oeuvre de l'éducation et des hôpitaux. Au Canada, les Chevaliers ont dépensé des centaines de milliers de dollars en oeuvres sociales. Chaque dollar a été affecté à ses fins légitimes. Chaque dollar qui reste le sera aussi, comme des dizaines de milliers de vétérans de toute catégorie en train de recevoir une formation professionnelle sous les auspices des Chevaliers de Colomb peuvent le prouver, et comme tout enquêteur peut s'en rendre compte en visitant les 400 hôpitaux où par tout le pays les Chevaliers de Colomb assurent gratuitement des soins médicaux aux vétérans de guerre quelle que soit leur religion. Tout homme qui nie ces faits devra prouver son allégation ou se rétracter. Nous avons été très patients envers nos calomniateurs. Nous ne le serons pas à l'avenir; on peut recourir à la loi pour mettre un terme aux calomnies."

Dans tout pays où leur Ordre existera, a dit M. Flaherty, les Chevaliers de Colomb feront front à toute société ou organisation qui introduit les questions de religion et de race dans la politique et la vie sociale. Le chef suprême défie le Ku Klux Klan, ou tout autre adversaire ou critique des Chevaliers de Colomb, de citer un seul fait pour justifier leur hostilité ou leurs critiques.

Message du Pape

Le cardinal Gasparri a transmis à M. Flaherty un message du pape qui exprime aux Chevaliers de Colomb toute la satisfaction que lui cause l'oeuvre et transmet à l'Ordre, à ses dignitaires, à ses directeurs, aux familles des membres, sa bénédiction apostolique.

UN CONVOI DE MOISSONNEURS QUI DERAILLE

Vingt personnes sont blessées — Pas de pertes de vie

Sudbury — Vers six heures, mercredi soir, un convoi spécial du Pacifique Canadien a déraillé près de Warren, Ont., 40 milles à l'est de Sudbury. Ce rapide se rendait dans les provinces de l'Ouest et était rempli de moissonneurs. La locomotive et sept voitures, dont cinq de passagers, ont sauté hors de la voie. Il n'y a pas eu de pertes de vie, mais le nombre des blessés se monte à une vingtaine. Ils ont tous été amenés à Sudbury.

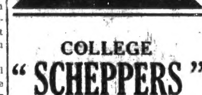
Le déraillement a eu lieu alors que la voie, traversant une plaine de vingt milles, est parfaitement droite et solide. Les fondations de la voie sont en roc et les rails en meilleur acier possible. Les officiers du train se perdent en conjectures sur les causes de ce déraillement, pratiquement impossible sur une voie aussi en bon ordre.

Le convoi avait laissé Montréal mardi soir et transportait de quatre cents à cinq cents moissonneurs pour les champs de l'Ouest, la plupart recrutés dans la province de Québec.

Les médecins sous les soins desquels sont les blessés comptent sur le rétablissement de leurs malades. M. M. A. Shaw, qui a vendu une résidence à Montréal pour aller s'établir sur une terre près de Calgary, est peut-être le plus grièvement blessé. Il souffre de graves contusions aux épaules, aux bras et à la tête, et de lésions internes.

Ses deux jeunes fils, John et Richard, 6 et 9 ans, sont également à l'hôpital avec lui. Ils souffrent de contusions, mais ils n'ont subi aucune fracture. Mme Shaw s'en est tirée saine et sauve. Mme Marie Labrosse, qui se rendait de Québec à Winnipeg, souffre de lésions internes.

Parmi les autres blessés se trouvent Mme C.-S. Adam, de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, jambe fracturée et entorse dans le dos; W. Walker, de Montréal, os de la main brisé; Louis Brière, de Montréal, nez brisé et quelques blessures internes. La liste des blessés comprend encore: J. Thomas, Mlle D. Eastwood, Milton-S. Lloyd, W. Moore, R. Wheatley, Edward Moore, Georges Gratton, G. Café, Ernest Gagnon et sa femme, Gustave Massé et sa femme, Herménégilde Caron et Marien Gagnon.



VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 14 AOUT 1923 NUMERO 10

Que serait l'Ouest sans Riel et ses Métis? Que serait la langue française, au Manitoba, sans la liste de nos droits?

Guillaume CHARETTE.

LA LIBERTÉ

C'est ici, à la Barrière de Saint-Norbert, qu'a été écrit l'Acte du Manitoba.

Honorable juge PRUD'HOMME.

La Barrière de Saint-Norbert

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE L'OUEST

Saint-Norbert occupe une place de premier plan dans l'histoire des événements de la Rivière-Rouge. C'est là que les Métis posèrent leur premier acte public pour protéger la colonie contre les empiètements du Canada et c'est là également que devaient se dérouler des épisodes importants de la résistance.

Le 21 octobre 1869, il s'y tint une réunion générale pour délibérer sur la situation. C'était peu de temps après l'incident de Saint-Vital. On se souvient que Louis Riel, accompagné de quelques hommes non armés, avait forcé l'arpenteur Dennis et ses aides à abandonner leur travail sur la propriété d'André Nault — délit pour lequel on n'avait d'ailleurs pas réussi à faire condamner le chef métis. L'exaspération était à son comble. Ces enfants de la prairie, établis là depuis trente et quarante ans, dont plusieurs avaient payé leurs terres de leurs propres deniers, voyaient tout à coup leur domaine envahi par des étrangers qui les menaçaient tout simplement d'expulsion. Il y avait de quoi émouvoir des gens moins impressionnables que le sont habituellement les Métis. D'autre part, on annonçait que le pseudo gouverneur William McDougall approchait de la frontière américaine, précédé d'un convoi d'armes et de munitions pour ses partisans. Il fut décidé de mettre obstacle à son entrée au pays. Une barricade fut construite sur le chemin public de Pembina, près de l'endroit où se trouve actuellement le pont de la Sale, et un peloton de Métis armés y monta la garde. Cet ouvrage de fortification un peu rudimentaire est resté connu sous le nom de "la Barrière".

A quelques pas de la barrière, les Métis plantèrent une croix sur laquelle ils inscrivirent ces mots: "*Digitus Dei est hic*". (Le doigt de Dieu est là). Une cérémonie émouvante marqua l'événement. La petite armée des volontaires déposa ses armes au pied de la croix et implora la bénédiction du ciel pour le succès de la campagne. Plusieurs discours furent prononcés et Riel surtout transporta l'auditoire par des accents vibrants de patriotisme et de conviction religieuse.

La barrière de Saint-Norbert remplit parfaitement le rôle militaire qui lui était assigné. McDougall dut renoncer à se rendre au Fort Garry et rester à Pembina tant que les Métis n'eurent pas obtenu satisfaction. Le 1er novembre, ses émissaires, au nombre desquels se trouvaient J.-A.-N. Provencher, neveu du premier évêque de Saint-Boniface, et le capitaine Cameron, essayèrent en vain de forcer la barrière et durent rebrousser chemin, entourés d'un peloton de Métis.

Il y avait alors à Saint-Norbert un prêtre hautement estimé et dont le nom est encore en grande vénération aujourd'hui, Mgr Ritchot. C'était un homme connu pour la pondération de son jugement et la sagesse de ses conseils. Le soulèvement de la population avait sa pleine sympathie. Ami personnel de Louis Riel, il exerçait sur le jeune chef une heureuse influence et savait modérer au besoin les ardeurs excessives de son zèle patriotique. Ce fut grâce à lui surtout que le mouvement put être canalisé dans des bornes légitimes et que l'on n'eut à enregistrer ni désordres ni cruautés inutiles.

Regrettons en passant de n'avoir pas encore une vie complète de ce prêtre à la figure attachante, qui fut mêlé de si près aux grands événements de l'histoire de l'Ouest, et souhaitons que quelqu'un d'autorisé nous la donne bientôt.

Pendant longtemps les écrivains de langue anglaise, imbus des préjugés qui avaient cours dans l'Ontario à l'époque du soulèvement des Métis, ont pris plaisir à dénaturer les faits et à présenter Riel et ses compagnons comme des révoltés. On semble disposé aujourd'hui à adopter un point de vue plus impartial et plus exact; mais quelle n'est pas la force d'une légende lorsqu'elle a été propagée librement durant un demi-siècle!

L'acte des habitants de la Rivière-Rouge s'opposant à l'entrée de leur territoire dans le Canada ne pouvait constituer une rébellion. Le Canada, — dont ils avaient de justes raisons de repousser l'ingérence, étant donné la désinvolture et les procédés malhonnêtes de ses agents, — n'était à cette époque qu'une autre colonie britannique comme la leur. Le régime de la Baie d'Hudson, représenté par le Conseil d'Assiniboia, avait cessé d'exister par la cession volontaire de la compagnie à la couronne de tous les droits sur le Nord-Ouest qu'elle possédait en vertu de sa charte. Le gouvernement provisoire de Riel, nécessité par les circonstances, était donc le seul gouvernement légal du pays. Il avait été établi régulièrement, par les représentants du peuple librement élus, avec l'approbation du commissaire spécial d'Ottawa, Donald Smith, et à la demande pressante de l'ex-gouverneur d'Assiniboia, McTavish. Durant toute cette période, les Métis ne cessèrent de proclamer leur parfaite loyauté envers l'Angleterre, le seul pouvoir auquel ils devaient allégeance.

Grâce au soulèvement des Métis, l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne put se faire sur des bases équitables, qui reconnaissaient les droits de la langue française et de la religion catholique. Il est vrai que depuis on a déchiré ce "chiffon de papier" gênant... mais le texte de l'Acte du Manitoba est inattaquable et nous permet de maintenir nos justes revendications. Grâce à Riel et à ses partisans, l'élément franco-catholique de la province a pu se développer et s'établir solidement en groupes de paroisses homogènes, dans des conditions qui lui assurent la vie normale et la permanence.

C'est pour commémorer ces événements et reconnaître d'une façon tangible les bienfaits qui en ont découlé pour notre population, qu'un monument était érigé, dimanche, à Saint-Norbert. Une croix de granit perpétuera le souvenir de la "Barrière" à l'endroit même où fut plantée la croix de bois des défenseurs de la Rivière-Rouge. L'initiative en revient à l'Union Nationale Métisse. Les descendants des héros de 1870 n'ont pas dégénéré, ils portent bien vivant au coeur le culte des ancêtres. Mais le Manitoba français tout entier a voulu s'associer à ce témoignage public de gratitude. Comme l'a rappelé l'un des orateurs de dimanche, M. Guillaume Charette, "le mouvement de la Rivière-Rouge en 1870 n'appartient pas aux Métis seuls... Riel, Lépine, Nault et les autres appartiennent à l'histoire. Comme les Champlain, les Montcalm, les La Vérendrye et tous nos héros nationaux, ils appartiennent à tous ceux qui parlent français, pensent en français..." Et selon le mot très juste de l'honorable juge Prud'homme, "c'est à la barrière de Saint-Norbert qu'a été écrit l'Acte du Manitoba".

Donatien FREMONT.

BRANLE-BAS INQUIETANTS ET DANGEREUX

Pour un grand nombre de nos districts scolaires ruraux, le temps des vacances est le temps des grands changements. Les commissaires d'école en profitent pour remercier de leurs services les institutrices de l'année qui vient de s'écouler; ou bien, de leur côté, ces dernières tentent de se trouver un endroit plus conforme à leurs goûts. Ni aux uns ni aux autres il ne faut contester leurs droits. Ces changements sont sans aucun doute souvent justifiables. Parfois même ils s'imposent absolument.

Voici, par exemple, le cas de tel district scolaire situé dans une de nos meilleures paroisses, avec une population exclusivement catholique et française. Evidemment les enfants de ce district doivent être traités autrement que ceux des centres mixtes ou anglo-protestants. Ne pas l'admettre, ce serait fermer les yeux à une réalité patente et faire preuve de manque d'esprit pratique. Supposons que les commissaires d'un district scolaire semblable aient assez le sens de leurs responsabilités pour demander que les justes revendications des parents soient respectées et que pendant plusieurs mois leurs insistances aient été vaines ou à peu près, qu'ils se soient heurtés à l'incapacité d'une institutrice ne sachant pas suffisamment le français, ou à son incompétence parce qu'elle n'est pas catholique, ou à son manque de bonne volonté parce qu'elle n'a pas le sens de son devoir, alors rien de plus juste qu'à la fin de l'année scolaire on renvoie tout simplement ces personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas remplir convenablement le rôle d'éducatrices dans ce district scolaire et qu'après avoir pris les renseignements aux sources autorisées on demande pour son école des personnes plus compétentes et de meilleure volonté.

Ailleurs, c'est le cas d'une institutrice franco-catholique qui ne peut exercer son zèle dans un centre mixte, à cause de l'esprit étroit et sectaire de quelques contribuables non-français ou non-catholiques, ou qui est paralysée par l'odieuse manie qu'ont certains des nôtres de trouver qu'il y a toujours dans les écoles trop de français et trop de catéchisme. Ce dernier cas est plutôt rare, heureusement, mais il n'est pourtant pas imaginaire. Qui oserait alors blâmer cette jeune personne de se chercher aussitôt qu'elle le peut un nouveau théâtre où elle pourra travailler d'une manière plus conforme aux dictées de sa conscience de patriote et de chrétienne?

Contre des changements aussi bien motivés, personne n'a rien à dire. Non seulement, il ne faut pas les dissuader, mais il faut les encourager autant que possible et féliciter ceux et celles qui en affrontent les ennuis inséparables.

Tout autre est le jugement que l'on doit porter sur les branle-bas périodiques qui caractérisent la vie de certains de nos districts ruraux et de certaines institutrices. C'est entendu, il faut un changement au moins une fois l'an quand on ne va pas jusqu'à se permettre le luxe plus souvent. Ces changements, qui n'ont guère d'autre motif que l'appât de la nouveauté, s'ils sont volontaires, trahissent chez ceux qui les provoquent ou les exécutent un tempérament qui est loin d'être à leur honneur. Ils sont la preuve d'un manque de caractère capable de faire douter de la compétence des éducateurs aussi bien que des commissaires d'école qui souffrent de ce défaut.

Les conséquences les plus graves de ces branle-bas, c'est qu'ils compromettent grandement la bonne éducation, l'instruction même des enfants. La chose vaut bien la peine qu'on s'y arrête. Ne l'oublions jamais, pour qu'une école donne en résultat ce qu'elle coûte en argent et ce que l'on est en droit d'attendre d'elle, il faut entre les élèves et leurs maîtres et maîtresses un amour et une confiance mutuels, une intelligence réciproque et une coopération continue. Dans la mesure où ces conditions se réalisent, on peut compter sur le succès. Par contre, ce qui leur port atteinte nuit par le fait même au bon fonctionnement scolaire. C'est là le grand inconvénient des changements trop fréquents d'instituteurs et d'institutrices. C'est pour cette raison qu'ils peuvent facilement devenir des "branle-bas inquiétants et dangereux".

JEAN-PIERRE.

De-ci de-là

Une journée française de la Sauvegarde de l'Enfance

Le Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance (*The Canadian Council on Child Welfare*) tiendra son assemblée annuelle à Winnipeg du 11 au 14 septembre. Une *journée française* a été inscrite au programme de cette convention. L'organisation en a été confiée à Mme P.-E. Marchand, d'Ottawa, déléguée dans le bureau général des sociétés canadiennes-françaises de l'Est affiliées à l'institution.

Le programme général sera publié sous peu et nous nous empresserons de le faire connaître à nos lecteurs. Nous tenons à signaler dès maintenant cet événement d'une grande importance pour notre population française de Winnipeg et de Saint-Boniface. Des compatriotes distingués de l'Est viendront au milieu de nous, à cette occasion: entre autres, M. Arthur Saint-Pierre, de l'Action Populaire de Montréal, qui parlera du travail des enfants dans l'industrie; Mme Jules Tessier, épouse du sénateur Tessier, de Québec, qui fera une causerie sur l'organisation des Gouttes de lait.

Il appartient à notre groupe d'assurer le succès de cette journée française en lui préparant un auditoire qui soit digne de l'objet poursuivi et des hôtes que nous aurons l'honneur de recevoir.

* * *

Le "Wheat Pool"

C'est la grande question du jour dans l'Ouest. Depuis longtemps les fermiers se demandent s'ils l'auront ou ne l'auront pas. Toutes les apparences aujourd'hui indiquent qu'ils l'auront; mais il y a encore certaines difficultés matérielles à surmonter, et le temps presse pour la récolte de cette année.

Quel que soit le résultat final, le mouvement actuel est une manifestation du sentiment public qui ne peut être ignorée et qui doit aboutir. Les gouvernements provinciaux le sentent bien et il est curieux de les voir s'incliner devant le prestige et l'ascendant qu'exerce Sapiro sur la masse agricole.

C'est un beau succès personnel qu'obtient l'expert de Californie, mais l'essentiel est qu'il réussisse à mettre sur pied un *Wheat Pool* viable.

TORONTO — On compte que cent mille Américains vont assister à l'exposition nationale, qui ouvrira le 25 août.

La chronique étrangère

UN DISCOURS DE M. STANLEY BALDWIN

Ce qui ressort de plus clair dans le discours que M. Stanley Baldwin a prononcé à la Chambré des Communes, il y a quelque temps, sur les rapports entre les Alliés et l'Allemagne, c'est qu'il se déclarait disposé à présenter, à la France et à la Belgique, un projet de réponse à la dernière note du Chancelier Cuno.

C'est déjà un point acquis et ont doit s'en féliciter au Quai d'Orsay où, malgré les invites répétées de l'Angleterre, on s'est refusé à entrer en pourparlers avec l'Allemagne, tant que celle-ci se maintiendrait, dans la Ruhr, sur le terrain de ce qu'elle appelle "la résistance passive". Le *Foreign Office* pressait le gouvernement français de faire de nouvelles propositions sur la question des réparations. A quoi ce dernier répondait qu'il s'en tenait à la décision de la Commission interalliée qui avait déjà constaté les capacités de paiement de l'Allemagne, son refus de payer et décidé qu'il y avait lieu d'appliquer, comme sanction, l'occupation de la Ruhr.

L'Angleterre a refusé de s'incliner devant ces décisions; c'est donc à elle à dire ce qu'elle veut et comment elle entend faire recouvrer la créance des réparations. La France et la Belgique verront ensuite le cas qu'il faut faire des propositions anglaises.

Il semble donc, d'après son discours, que M. Baldwin a reconnu la justesse de cette thèse. Reste à savoir comment il la développera. Pour le quart d'heure, il l'a enveloppée de considérations préliminaires qui ne sont pas pour nous rassurer sur les procédés de paiement qu'il entend offrir aux Alliés et aux Allemands.

M. Baldwin s'est plaint que l'occupation de la Ruhr n'ait rien produit jusqu'à présent. C'est se montrer ingrat, car l'Angleterre en a bénéficié avec ses charbons qu'elle a écoulés en Allemagne. Maintenant qu'elle a tiré tout le parti possible de cette occupation, elle voudrait la voir cesser, pour se livrer à d'autres opérations commerciales que gêne le blocus franco-belge établi sur la Ruhr.

C'est le point de vue anglais, mais ce n'est pas celui de la France, et nous croyons qu'il sera difficile d'arriver à une entente sur ce point spécial.

Pour expliquer son désir d'intervention, le premier ministre a fait valoir des arguments qui manquent vraiment de sérieux. Il a tenté d'établir un rapprochement entre le chômage en Angleterre, qu'il qualifie de "dévastation", et celles dont la France a été victime dans les départements envahis. C'est vraiment abuser de l'humour.

Le chômage britannique n'est pas, à proprement parler, un mal d'après-guerre; il sévit, à l'état endémique, en Angleterre et, avant la guerre, il ne se passait pas de mois que d'interminables théories de sans-travail se livrassent à de bruyantes manifestations dans les rues de Londres.

Que ce mal se soit aggravé en raison de l'état de choses créé par la guerre, c'est probable, mais la faute n'en est pas à l'occupation de la Ruhr, et M. Baldwin eût mieux fait d'en rendre responsable l'Allemagne, cause de la guerre.

Si, comme le dit le premier ministre britannique, la reconstitution du monde est en danger et la paix pour laquelle tant de sacrifices ont été accomplis se trouve en jeu, on peut regretter qu'il n'ait pas insisté sur les responsabilités des magnats allemands et du gouvernement de Berlin, qui n'ont rien fait pour remédier au mal et l'ont, au contraire, augmenté par le refus de s'acquitter des réparations que la France a dû exécuter à leur place.

Sans doute, M. Baldwin a manifesté son ardent désir de voir demeurer amis l'Angleterre et la France, sur lesquelles repose la paix du monde; il a eu également des paroles engageantes pour l'avenir et la sécurité de la France, mais celle-ci a trop entendu de ces promesses qui ne furent point tenues, depuis la garantie militaire que lui assurait, jadis, M. Lloyd George et qui demeura lettre morte.

La France a trop longtemps pratiqué une politique de sentiment et de générosité, cela ne lui a point réussi; le gouvernement et les chambres ont compris qu'il fallait changer de méthode et envisager plus efficacement la politique des réalités. La garantie que fournit l'occupation de la Ruhr en est le résultat palpable, le double gage pour sa créance et sa sécurité.

La conversation entre la France et l'Angleterre est montée à un ton où, la forme restant toujours correcte, le fond évidemment est devenu acidulé. M. Poincaré ne s'est pas gêné pour dire à M. Baldwin ses petites vérités, et nous ne pensons pas qu'il puisse en résulter grand inconvénient, au contraire, pour l'Entente Cordiale. En somme, dans les ménages les plus unis, il est quelquefois utile qu'on en arrive à des explications pour dissiper certains nuages et mettre au point certaines équivoques.

A Londres on a coutume de reprocher aux Français de mal connaître leurs alliés et de ne pas toujours tenir suffisamment compte du point de vue anglais. Il y a quelque exagération dans cette critique et, bien plus justement, les Français pourraient répondre à MM. les Anglais qu'il n'y a pas, dans le monde, que leur point de vue et que les Français, eux aussi, ont le droit de regarder les choses, les hommes et les événements sou sun angle qui n'est pas absolument celui admis à Londres.

Si nous faisons ces observations, c'est parce que nous avons le droit, et même le devoir, de les présenter en justice et en intérêt, ne séparant pas d'ailleurs l'intérêt de la justice. Mais peut-être pourrait-on ajouter que les diplomates d'Etat anglais n'ont point fait preuve, en matière internationale, d'une telle supériorité et d'une si réelle perspicacité, qu'ils se croient en situation de donner des leçons aux autres. Depuis le règne de M. Lloyd George, dont les successeurs n'ont pas encore réparé les fautes, il ne semble pas que le prestige de l'Empire britannique se soit accru dans le monde.

Tout au contraire, aux Indes, à Constantinople, en Egypte, dans l'Afrique du Sud, bien des difficultés menacent sa suprématie, qui auraient pu être évitées avec une politique à moins courte vue et s'inspirant de préoccupations plus larges.

Est-il un véritable Anglais qui puisse croire à l'opportunité d'une rupture avec la France, même avec les avantages problématiques d'un sourire allemand douteux, ou d'une bonne foi turque sujette à caution?

Pendant les premiers mois de la guerre, lorsque les états-majors boches persuadaient à leurs naïfs soldats qu'ils allaient, en quelques semaines, achever la marche non seulement "nach Paris", mais encore "nach London", les casques à pointe chantaient: "Le roi Georges et M. Poincaré, nous leur ferons boire un coup dans le lac de Constance!"

Qu'on le veuille ou non, et toujours avec les mêmes noms, le roi Georges et M. Poincaré, le sort de l'Angleterre est lié à celui de la France, et si M. Poincaré venait "à boire un coup dans le lac Constance" par le fait de la politique allemande, il est certain que le roi Georges n'y trouvrait pas profit.

J. L.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le prix du blé

La Presse (Montréal):

Bien que nos cultivateurs de l'ouest semblent entretenir des illusions obstinées à cet égard, le prix du blé est inéluctablement un prix mondial, et c'est peine perdue que d'espérer modifier, influencer ce prix mondial par des mesures de portée locale.

Cette illusion tenace découle d'une fausse interprétation de ce qui s'est passé durant la guerre, alors que les gouvernements alliés, assumant le contrôle de la distribution du blé, avaient réussi à en contrôler le prix. La vérité est tout autre.

Mais aujourd'hui les peuples d'Europe, les principaux clients, ont recommencé à produire suffisamment pour subvenir à la majeure partie de leurs besoins.

Leurs devises dépréciées les incitent, d'autre part, à limiter autant que possible leur consommation de blé.

Tandis qu'ils restreignent ainsi le chiffre de leurs exportations de la précieuse céréale, nos récoltes plus abondantes ont créé une augmentation sensible des quantités disponibles pour l'exportation.

Prétendre soustraire momentanément une partie tant soit peu notable de ce surplus, pour influencer le prix du blé en maintenant de façon apparente l'offre au niveau de la demande, c'est ignorer une évidence brutale, puisque les faits ne peuvent être cachés.

Les cultivateurs sont gens de bon sens et de jugement; ils ne seraient point dupes de pareilles utopies, si seulement on leur mettait sous les yeux des vérités si simples, au lieu de favoriser, comme le font trop de journaux, les manoeuvres de ceux qui, pour des motifs faciles à apprécier, s'efforcent de capter la faveur des cultivateurs en les bernant de projets captieux, irréalisables!

L'Ontario terre française

Le Devoir (Georges Pelletier), à l'occasion des fêtes en l'honneur d'Etienne Brulé:

Plus qu'aucune autre région de l'Amérique, peut-être, à l'exception de notre province et du territoire où se pressent aujourd'hui les Provinces Maritimes, l'Ontario fut jadis terre française. Des Récollets et des Jésuites français en évangélisèrent les populations indigènes, certains y moururent à la tâche, héroïquement. Des colonies françaises parsemèrent ce sol, y construisirent les premières habitations de blancs, tandis que les premières barques et les premiers canots de blancs à flotter sur les rivières, les fleuves et les lacs ontariens portaient des gens de langue française. C'est le verbe français qui, le premier de ceux de l'Europe, éveilla les échos de cette nouvelle terre.

On ne saurait trop souvent le rappeler, où que ce soit, en Amérique, le français et celui qui le parle ici, le Canadien français, ne sont nulle part des étrangers. Nos ancêtres ont foulé les premiers ce sol du pied, les premiers ils ont dressé la carte de ce continent; et les explorateurs anglais venus plus tard, du Bassin du Mackenzie aux rives du Fraser, ont dû se faire accompagner de guides de langue française, pour qui rien de cela n'était inconnu.

A l'époque où une civilisation matérialiste, américaine ou anglaise, veut mettre partout son sceau sur l'Amérique, jusque sur l'âme des petits-fils des découvreurs français ou canadiens-français, il importe de souligner ce passé glorieux de nos explorateurs, de nos découvreurs, de nos voyageurs et de nos humbles guides.

Ils ont marqué les routes que plus tard le commerce anglo-saxon ou américain devait suivre. Ils ont été ici les initiateurs de la civilisation chrétienne et européenne.

Tout le passé de l'Amérique est à nous, leurs petits-fils, leurs petits-neveux. Trouvons-y une raison de plus d'y faire à notre race une large part du présent et de l'avenir.

"Le Canada envisage l'avenir avec confiance"

Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal (J.-N. Ponton):

Sous ce titre, le ministère de l'agriculture d'Ottawa vient de publier une série d'annonces qui produiront, nous en avons la conviction, de bienfaisants effets. "Les Canadiens ont toujours été notés pour leur courage, leur optimisme et leur confiance aux destinées de leur pays", disent le ministre et le sous-ministre de l'agriculture. "Appliquons à l'agriculture toute notre science et tous nos efforts, mettons-nous à l'oeuvre et payons nos dettes. Le Canada va de l'avant avec confiance en l'avenir. Continuons notre marche ascendante."

Il est réconfortant d'entendre de la

(Suite à la quatrième page)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

(Suite de la troisième page)

bouche de personnes aussi autorisées une telle expression de confiance en l'avenir. Le Canada est trop jeune, il a trop de santé et de ressources pour que les pessimistes, même les plus outrés, osent prédire sa faillite. La crise qu'il traverse présentement est, sans contredit, une dure épreuve; mais elle ne saurait lui porter son coup de mort, à condition toutefois que tous les éléments de la société contribuent, chacun dans la mesure de ses forces, à rajuster l'agriculture canadienne.

Pour sa part, le ministère fédéral recommande fortement la culture mixte et il insiste particulièrement sur l'amélioration des produits et la réduction du coût de production.

Tous les cultivateurs admettront avec lui que ce sont là les deux points vers lesquels il faut tendre, car c'est en réduisant le coût de production et en améliorant la qualité dse produits que nous parviendrons à établir une balance favorable dans les budgets de nos exploitations agricoles.

Les chauffeurs homicides

Le Soleil (Québec):

On a déjà fait remarquer à propos que le permis de conduire un véhicule moteur n'était pas un permis d'écraser. Pour être bon chauffeur d'automobile, il ne suffit pas de savoir passer comme un cyclone dans les endroits peuplés, de façon à faire comprendre aux piétons qu'il leur faut déguerpir ou mourir. Il faut en outre des notions élémentaires de la conscience, le souci d'une responsabilité qui, lorsqu'on y songe bien, est d'une exceptionnelle gravité.

Celui qui conduit une automobile tient, en même temps que son volant, la vie même des gens dans ses mains. La moindre imprudence, la plus légère distraction, la négligence la plus infime peuvent semer le désespoir et le deuil dans plus d'un foyer. A notre sens, l'homme qui, de plein gré, prend le risque terrible de frapper quelqu'un avec un véhicule, est un criminel qui mérite d'être traité avec une rigueur exemplaire.

Le fameux commandement de la justice divine... et humaine, "Homicide point ne seras", ne s'applique pas seulement au malheureux qui poignarde ou empoisonne son semblable; il s'applique également aux fous de la vitesse ou aux conducteurs ivres, qui, pour gagner cinq minutes sur un trajet de quelques lieues, ne se font pas scrupule de provoquer partout sur leur passage un sauve-qui-peut général et, bien souvent, de faire des infirmes à vie ou des cadavres.

On ne prend pas de tels risques impunément. Il faut que l'automobiliste se rappelle toujours qu'à tel coin de route, à tel détour, devant telle maison, des enfants, insouciants du danger, jouent dans le chemin ou traversent la chaussée. Arriver à ces endroits comme un ouragan, en se disant: "Qu'ils aillent jouer ailleurs! S'il leur arrive malheur, tant pis pour eux!", c'est être homicide.

Livres à lire

Un jeune officier pauvre

par Pierre Loti

La Petite Illustration, Paris

Je viens de terminer la lecture d'"Un Jeune Officier Pauvre". Ce sont des fragments d'un journal de jeunesse de Pierre Loti. Quelle succession d'impressions disparates! Le triste coudoie le gai, le lugubre voisine avec le baroque, le léger se mêle au sérieux, et tout cela est imprégné de ce merveilleux talent, de cette facilité de description et d'analyse qui charme tant dans les écrits du grand écrivain que, en ce moment, la France et le monde pleurent et dont les oeuvres resteront comme une des plus justes expressions d'une mentalité spéciale à une époque.

Ce sont d'étranges expériences que celles par lesquelles a passé Loti au début de sa carrière si mouvementée, et l'on aime à trouver dans ces pages la raison d'être des premiers livres du célèbre auteur, de ces livres qu'on n'écrit que lorsqu'on est jeune et que, par conséquent, on n'a pas encore pris l'habitude de tout considérer avec un pessimisme outré, souvent voulu. Sans doute, il y a de la désespérance dans ces feuilles de jeunesse, mais on sent que le factice y est pour beaucoup, qu'au fond cette fatigue des petites misères de la vie, que nous avons tous plus ou moins ressentie, pourrait bien ne pas durer longtemps. L'auteur lui-même, aux dernières pages de son journal — nous avons tous écrit le nôtre à cet âge-là — reconnait que ce qu'il ressent pourrait bien ne pas avoir une durée éternelle, et, au sujet de son ami Jean, il écrit: "Bientôt, sans doute, son souvenir sera mort dans mon coeur!" Rien n'est éternel, pas même l'amitié, pas même le souvenir du meilleur des amis!

Combien parmi nous savaient que Loti, entre temps qu'il aimait Aziyadé et pensait mourir s'il ne devait jamais la revoir — nous avons tous passé par ces transes — avait, avec succès et bouquets à l'appui, fait du cirque; que, presque au sortir de celui-ci, il avait passé plusieurs semaines de réclusion dans une Trappe, au grand désespoir de sa mère? Ce sont là de ces détails peu connus qu'on lit dans le petit livre qui fait le sujet de cette étude. Mais ce n'est pas tout, et l'on passe des moments bien bons et agréables, ou bien tristes et mauvais, ou simplement bizarres, à feuilleter les notes du jeune officier de marine sur son séjour dans les divers pays qu'il parcourait alors, depuis ces escales à la Terre de Feu où l'on trouvait encore, il y a cinquante ans, des êtres humains vivant à l'état rudimentairement sauvage, jusqu'aux croisières au Sénégal où les lépreux ont une danse terrible tout à fait unique et de nature à remuer désagréablement l'homme le plus sceptique, qu'il s'appelle Loti ou d'une autre nom — la Bamboula.

Des notes qui forment la matière d'"Un Jeune Officier Pauvre" sont sortis quelques-uns des premiers livres de Loti; elles expliquent la raison d'être de ceux qui suivirent et jettent une lumière des plus vives sur bien des passages obscurs des uns et des autres. Pour bien comprendre ce grand écrivain — d'aucuns vont jusqu'à dire qu'il n'en fut pas de meilleur au cours du siècle qui vient de finir — il faut lire ces notes de journal de ses jeunes années, pieusement collationnées par son fils et publiées récemment par l'Illustration, quelques jours seulement avant que leur auteur terminât sa carrière si bien remplie. Sans cette lecture, nul ne saurait prétendre connaître parfaitement l'auteur de "Pêcheur d'Islande", "Madame Chrysanthème", "Désenchantées", etc.

Loti, de son vrai nom Viaud, était huguenot. Cela ne la pas empêché de sentir plus et mieux que bien des catholiques l'influence de leur religion: de cette influence on trouve des marques à travers tous ses ouvrages; là où elles n'existent pas il n'y a rien pour indiquer qu'il était de religion réformée. L'intolérance, cet ignoble défaut de tant de gens, chez lui n'avait pas de place: il en est même qui prétendent que sous ce rapport il était plutôt porté à exagérer, de là le reproche qu'on lui a fait de sa trop grande sympathie pour les Turcs, d'une civilisation si différente de celle des Occidentaux, et contre lesquels il vit avec désespoir sa patrie entrer en lutte au moment de la grande guerre. Quoi qu'il en soit, on est bien forcé d'admettre qu'il possédait une bien belle âme et qu'il n'a pas peu contribué à la formation de cet esprit d'entente internationale dont l'emprise se fait de plus en plus sentir et d'où devrait logiquement naitre et survivre cette vraie fraternité dont le monde, pour son repos, a tant besoin.

LE CRITIQUE.

BENJAMIN SULTE VIENT DE MOURIR

Le doyen des écrivains canadiens-français laisse une oeuvre très volumineuse

Ottawa — M. Benjamin Sulte, le doyen des écrivains canadiens, est mort chez son neveu, M. Parent, à Ottawa; il était âgé de 82 ans et était malade depuis plusieurs mois. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, en l'église des Pères Capucins, à Ottawa.

Une soeur, Mlle Emilie Sulte, âgée de 79 ans, des Trois-Rivières, lui survit; il était veuf depuis plusieurs années, ayant épousé, en 1871, Mlle Augustine Parent, fille d'Etienne Parent; une de ses belles-soeurs était la femme d'Antoine Gérin Lajoie, auteur de Jean Rivard, et une autre la femme d'Evariste Gélinas, journaliste.

Benjamin Sulte a écrit, durant les soixante années de sa vie littéraire, cinquante volumes et brochures sur l'histoire du Canada, trois ou quatre volumes de poésies, des milliers d'articles de revues et de journaux, dont quatre cents absolument inédits.

Son oeuvre maitresse est l'"Histoire des Canadiens français", publiée de 1882 à 1885, en huit volumes in folio. C'est un recueil fort élaboré de recherches sur les premiers colons canadiens; l'auteur dispose des critiques formulées contre les moeurs de nos ancêtres et fustige les calomniateurs.

M. Gérald Malchosse a entrepris depuis quelques années la compilation des oeuvres historiques de Benjamin Sulte à même les recueils, les volumes et les articles du prolifique écrivain. Dix volumes ont déjà paru, d'une série qui en comptera pour le moins une cinquantaine.

Récemment, la Société Historique de Montréal lui a décerné la médaille de vermeil, destinée à l'auteur du meilleur ouvrage historique paru durant l'année. M. Sulte a reçu la décoration pour le dixième volume de ses "Mélanges historiques".

PARIS — La baisse constante du franc à Londres et à New-York est attribuée dans les milieux banquiers français à l'offensive politique à Londres.

Nouvelles brèves

REGINA — Le dernier rapport hebdomadaire publié par le gouvernement de la Saskatchewan fixe l'estimé préliminaire du rendement moyen pour toute la province à 20 minots à l'acre.

WINNIPEG — Les officiers de l'association des Fermiers-Unis du Manitoba espèrent que le "pool" pourra manipuler au moins 50 pour cent de la récolte de la province.

LONDRES — Le gouvernement britannique croit que l'attitude française au sujet de la Ruhr va entrainer la ruine complète de la situation économique.

OTTAWA — M. Ernest-J. Lemaire, surintendant du matériel au département des postes et ancien secrétaire particulier de sir Wilfrid Laurier, a été nommé greffier du conseil privé. Il succède à M. Rodolphe Boudreau, décédé.

REGINA — L'exécution de Victor Masson, fermier de Dumas, condamné à mort pour le meurtre de Jean Chauvelon, de sa femme et de sa fille, en février dernier, a eu lieu ce matin.

BALGONIE, Sask. — Elizabeth Grad, âgée de cinq ans, s'est pendue accidentellement. Elle était debout sur un seau, en train de regarder dans l'étable par un trou. Le seau se renversa de quelque façon et la fillette resta pendue avec la tête dans le trou. Quand on la trouva elle était morte.

EDENWOLD, Sask. — Une forte grêle tombée à cinq milles d'ici a fait environ $20,000 de dommages aux récoltes sur une lisière d'un mille de large et de cinq milles de long.

PARIS — Une nouvelle vague de chaleur qui embrasse toutes les parties de la France a causé un grand exode de la capitale. Le thermomètre a marqué 112 à l'ombre à Toulouse et 94 à Paris.

MONTREAL — M. Eugène Lafleur, de la firme légale Lafleur, MacDougall et MacFarlane, a été choisi comme délégué du Canada à la conférence de la Haye, avec le juge Anglin, de la Cour suprême du Canada.

MONTREAL — Le huitième congrès annuel de l'Association du Barreau Canadien aura lieu les 4, 5, 6 septembre prochain, à l'hôtel Mont-Royal.

LES TROIS-RIVIERES — D'importants travaux d'agrandissement vont commencer incessamment dans le port des Trois-Rivières, sous la direction du ministère de la marine et des pêcheries. Un montant de $75,000 a été voté à la dernière session à Ottawa pour le développement du port des Trois-Rivières.

On cherche la médiation du Saint-Siège

Londres — Le "Daily Telegraph" dit qu'au Vatican on fait tout ce qu'on peut pour en arriver à un règlement de la situation de la Ruhr. Charles Jonnart, ambassadeur français auprès du Saint-Siège, aurait eu dernièrement une longue audience de Sa Sainteté Pie XI, tandis que l'ex-chancelier Wirth, d'Allemagne, qui a résidence à Rome, et Herr Bergen, ministre allemand, ont été en communication continuelle avec le cardinal Gasparri, secrétaire papal.

Les puissances politiques d'Allemagne voudraient se servir de l'intermédiaire du Vatican pour décider la France à ne plus continuer sa politique d'occupation dans les régions de la Ruhr, et Berlin cherche à trouver un moyen d'entrer en pourparlers avec Paris tout en sauvegardant sa dignité. "Bien qu'il soit encore prématuré de dire, ajoute l'auteur de la remarque précédente, que le Vatican servira de canal à Berlin pour atteindre Paris, il est cependant certain qu'on en arrivera là tôt ou tard."

DIVORCE ET REMARIAGE EN UN JOUR

Londres — On signale de New-York que la commission judicaire de la chambre des représentants de l'Illinois vient d'adopter un projet de loi permettant à une personne de divorcer et de se remarier dans la même journée, alors que la législation actuelle prévoit un délai de 12 mois.

LES FUNERAILLES DU PRESIDENT

Un jour de deuil national pour les Etats-Unis

Washington — Le convoi portant le corps du président Harding est arrivé, mardi soir, dans la capitale américaine. Des milliers de personnes étaient massées à la gare et le long du parcours. Le corps fut transporté à la Maison Blanche sur un caisson d'artillerie trainé par six chevaux bais. Le président Coolidge suivait dans une automobile avec M. Gillette. Venaient ensuite MM. Taft, Hughes, Hoover, etc.

Le corps fut exposé en chapelle ardente jusqu'au matin, alors qu'un service funèbre fut célébré, à 11 heures, dans la rontode du Capitole.

Le service religieux fut très simple, comparé à la pompe militaire qui avait été déployée dans le cortège. De courtes prières prononcées à voix basse, la lecture de la Bible et le chant par un quatuor de l'hymne préféré du président, "Lead, Kindly Light", et en finissant, "Nearer My God to Thee".

La dépouille mortelle du président Harding est partie de Washington mercredi soir pour être transportée à Marion.

A l'instant où le convoi funèbre s'ébranlait, la voix sourde des canons lui a dit le dernier adieu de la nation. Les troupes lui rendirent les honneurs, la foule assistait en silence, recueillie au dernier départ du président.

Des milliers de personnes attendaient depuis le matin, massées dans les rues, voulant une dernière fois rendre hommage au président défunt.

Jour de deuil national

Vendredi, jour des obsèques du président Harding à Marion, a été un jour de deuil national pour les Etats-Unis. D'un bout à l'autre du pays, les bureaux du gouvernement fédéral étaient fermés et il en était ainsi de presque tous les établissements industriels et commerciaux. Les théâtres et les autres lieux d'amusement étaient clos; les joutes de baseball et les autres événements sportifs avaient été contremandés.

A Marion

Marion, Ohio — Lorsque le jour est paru, vendredi, un grand nombre de personnes attendaient encore leur tour de défiler devant le cercueil du président des Etats-Unis, exposé dans la résidence de M. Harding, père.

Mme Harding, n'écoutant que les désirs des citoyens de Marion, s'est refusé la triste consolation de se trouver quelques moments seule auprès de la dépouille mortelle du compagnon de sa vie. Durant toute la nuit, l'humble chambre mortuaire est restée ouverte aux milliers de visiteurs qui sont venus jeter un dernier coup d'oeil sur celui que l'on appelait "le patron" lorsqu'il était directeur du "Marion Star".

Il est impossible de fixer le chiffre de ceux qui ont défilé, durant la nuit, auprès du cercueil. Le matin, un silence religieux régnait dans la ville. Pas une voiture dans les rues ombragées. Les trains ont amené des flots de visiteurs, mais les sifflets des usines et les cloches se taisaient.

La foule s'est rassemblée sur les trottoirs de bonne heure pour attendre le cortège funèbre.

Le président Coolidge est arrivé à Marion un peu avant la cérémonie funèbre. Il est retourné à Washington immédiatement après. Mme Harding y est retournée aussi afin de vaquer à la dure besogne qui l'attend avant de quitter la Maison Blanche.

Elle doit revenir demeurer à Marion.

La cérémonie funèbre a revêtu le caractère de la plus grande simplicité.

UN SABRE DE NAPOLEON VOLE A VENISE

Venise — Récemment, des voleurs réussirent à pénétrer dans le palais Mocenigo, à Venise, et ils s'emparèrent d'un cimeterre de Napoléon d'une grande valeur historique et artistique. Cette arme, dont la poignée est en bronze admirablement ciselé et enrichie de pierres précieuses, était renfermée dans un étui d'écaille et d'or; la lame est en acier de Damas avec incrustations d'or; elle avait été estimée, en 1815, à 50,000 francs.

Malgré de sérieuses recherches, on n'a pu encore découvrir ces audacieux voleurs.

LE PAPE PIE XI ET L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME

Un "Motu proprio" du Souverain Pontife

Dans la Lettre Encyclique par laquelle Nous avons parlé pour la première fois au monde catholique, Nous avons indiqué comme unique remède à tous les maux dont la société humaine est affligée le retour de la paix du Christ dans le règne du Christ, et Nous avons ajouté que ce règne ne pourra s'établir sur la terre qu'autant que l'Eglise élèvera les hommes par son esprit et l'activité de son zèle. Or, ceci, l'Eglise l'accomplit surtout en enseignant la doctrine chrétienne aux enfants et aux adultes d'après ses lois et ses sages institutions.

C'est pour cette raison que Notre prédécesseur Benoît XV, de sainte mémoire, interrogea, par des lettres circulaires de la Sacrée Congrégation du Concile, tous les évêques d'Italie afin de savoir si et de quelle manière on obtempérait aux ordres concernant l'instruction religieuse du peuple, ce à quoi tous répondirent avec une promptitude égale à leur zèle.

Or, ce que Notre prédécesseur avait entrepris avec tant de vigilance et d'opportunité, Nous avons résolu — acceptant bien volontiers encore cette part de son héritage — de le poursuivre et de l'achever.

Pour cette raison, et aussi pour étendre les bienfaisants effets de cette initiative à tous les peuples, il Nous plaît d'établir ce qui suit, soit pour attirer l'attention et le coeur de tous les bons sur un objet dont l'intérêt est étroitement lié au bien-être social luimême, soit spécialement pour seconder et confirmer l'oeuvre et la sollicitude des pasteurs sacrés du monde entier en ce qui concerne une chose, dont aucune autre ne saurait atteindre l'importance, et ceci en établissant près de la Curie romaine un Bureau spécial au moyen duquel Nous puissions mieux et plus facilement exercer dans toute l'Eglise la surveillance et la sollicitude requises par une chose d'une pareille importance.

En conséquence, de **motu proprio** et avec toute la plénitude de la puissance apostolique, par ces Lettres, Nous déclarons institué, près de la Sacrée Congrégation du Concile, un **Bureau**, dont le Saint-Siège apostolique se servira comme d'organe pour promouvoir énergiquement dans le monde entier l'application des lois qui concernent l'instruction du peuple dans les préceptes de la doctrine chrétienne. C'est à ce Bureau qu'il appartiendra de modérer et de promouvoir l'action catéchistique dans toute l'Eglise.

Et, en vérité, Nous attendons de ce et les fruits les plus salutaires, spécialement si, à ce qui sera établi par l'autorité du Saint-Siège, vient se joindre l'action diligente et zélée des évêques, du clergé et des bons séculiers. Nous ne pouvons manquer toutefois de recommander chaleureusement à toutes les Associations catholiques, masculines ou féminines, de fréquenter d'une manière exemplaire les instructions catéchistiques de leur paroisse et, à l'occasion, de seconder le clergé de manière à bien mériter de l'Eglise, même en ce genre de ministère qui, à tout catholique, doit paraître le plus saint et le plus nécessaire.

Plus chaudement encore Nous Nous adressons aux Congrégations religieuses de l'un et de l'autre sexe afin que, non seulement elles aident en cette matière l'évêque de leur diocèse, mais encore qu'elles prennent soin que leurs élèves soient graduellement instruits en catéchisme, de façon à posséder d'une manière plus entière et plus sûre que d'ordinaire la doctrine chrétienne afin qu'ils puissent défendre leur foi contre les objections du vulgaire et qu'ils tâchent de l'inculquer et de l'insinuer à autant de personnes qu'ils le pourront.

En outre, Nous désirons grandement que dans les principaux centres des instituts religieux voués à l'éducation de la jeunesse on ouvre, sous la surveillance et la direction de l'évêque, des écoles où un nombre choisi de jeunes gens et de jeunes filles, après avoir suivi un cours régulier d'études et subi un examen approprié, puissent obtenir le diplôme de capacité pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, de l'Histoire Sainte et de l'Histoire de l'Eglise. Ceux donc qui sont à la tête de ces communautés se feront un devoir de choisir parmi les membres de la maison ceux qui ont le plus d'aptitude à fréquenter ces écoles et à donner aux enfants une instruction religieuse approfondie.

C'est à l'évêque qu'il appartiendra de veiller avec soin sur toutes les écoles de religion, et tous les trois ans d'en référer exactement à la Congrégation du Concile, soit en ce qui concerne l'application de ces règles, soit en exposant les résultats obtenus, soit surtout pour ce qui a trait aux écoles de religion des collèges et à ceux qui se préparent à l'enseignement comme Nous l'avons dit précédemment.

De cette manière, espérons que moyennant le retour des âmes altérées aux sources intarissables de la vérité et de la grâce, c'est-à-dire à la source **aguge salientis in vitam aeternam**, s'efface finalement cette grosse tache des nations catholiques qui est l'ignorance en matière religieuse.

Et Nous voulons que ce que Nous établissons par ces Lettres demeure toujours valide et stable quoi qu'il puisse y avoir de contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 29 juin, fête du prince des apôtres, l'an 1923, second de Notre pontificat.

PIUS PP. XI.

Un remède à la laideur

La pricesse Palatine, femme de Monsieur (le duc d'Orléans, frère de Louis XIV) passait pour laide; elle était la première à s'en rendre compte et à en plaisanter, ce qui est peut-être le meilleur moyen de s'en consoler.

Allègrement, elle écrivait que "Sa Grâce, Monsieur son père" lui avait souvent répété qu'elle était laide: elle se contentait d'en sourire, n'en éprouvant, en apparence du moins, nul déplaisir. "Il n'importe guère que l'on soit beau, avoue-t-elle dans une de ses épitres, et une belle figure change bientôt, mais une bonne conscience reste toujours bonne... J'ai toujours été laide, et je le suis devenue encore plus des suites de la petite vérole; ma taille est monstrueuse de grosseur; je suis plus carrée qu'un cube (sic) (quelle géométrie)! Ma peau est d'un rouge tacheté de jaune... mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage." "Je ne me suis de ma vie piquée d'être belle", dit-elle un autre jour. Il ne peut y avoir dans le monde entier de mains plus vilaines que les miennes... Comme je n'ai jamais pu me vanter d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire moi-même de ma laideur."

N'estce pas là joli remède?

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Le pèlerinage de 1923

"Daignez, Sainte Anne, en un si beau jour, de vos enfants, agréer l'amour."

Ce n'était pas un beau jour, car le ciel chargé de nuages mettait du sombre dans la nature, mais ce n'était pas assez pour attrister la foule des pèlerins se dirigeant vers le sanctuaire de Sainte-Anne des Chênes. Ce chant, sorti du coeur de ces personnes qui s'en allaient chercher des guérisons et des consolations, était aussi touchant que si le soleil avait réchauffé et la nature et les voix. La procession, cette année, était vraiment remarquable, car jamais piété plus réelle ne s'était vue sur ces visages hantés par l'espérance d'être exaucés.

La longue marche de la gare à l'église, entrainée par le carillon des cloches, le vague murmure des prières accompagné par le ton discret du chant des cantiques, tout cela était bien propice à exciter la dévotion.

Malgré les mauvais chemins, une maman conduisait dans sa petite voiture un pauvre enfant infirme. Il faisait mal de voir la douleur répandue sur ce visage de femme, et on pouvait se dire: Ce n'est pas le petit qui souffre le plus, mais bien la mère qui voit cet être qu'elle aime le plus au monde, privé de ce qui fait le bonheur à cet âge. Son coeur saigne à la pensée de son impuissance à soulager l'infortune de son enfant; cependant elle pousse avec confiance son enfant vers celle qui a déjà fait tant de miracles.

Je revis la pauvre femme au moment de la vénération des reliques, alors qu'elle revenait de la Sainte Table avec son petit infirme, mais sa mine était plus résignée. Avec un sourire de brave, elle dit à l'enfant: "Sainte Anne est un peu sourde, car elle est très vieille; nous lui parlerons plus fort, l'an prochain, quand nous reviendrons. Sublime résignation d'une âme forte qui comprend que Dieu fait bien tout ce qu'Il fait et que s'Il n'exauce pas toujours au moment de la prière, c'est que c'est pour notre bien.

Qu'elle est belle la coutume de venir chaque année rendre hommage à la mère de la reine des cieux! Que notre zèle, à l'exemple de la mère du petit infirme, ne se rebute pas et continuons à insister de plus en plus pour une réponse favorable à nos supplications, car la constance dans la prière obtient toujours quelque chose.

GERTRUDE.

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?

Il y a quelque temps, un journal américain proposait à ses lecteurs un prix pour la meilleure réponse à cette simple question:

Que ferons-nous de nos filles?

Voici la réponse qui a obtenu le prix:

Faisons-en d'abord des chrétiennes.

Donnons-leur une bonne instruction élémentaire, puis apprenons-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder les vêtements et les bas, à tailler et à coudre les habits.

Qu'elle se rappellent qu'une bonne cuisine épargne bien des frais de médecin et de pharmacien.

Dites bien à vos filles qu'un billet d'un dollar se compose de 100 sous, et que si on ne sait pas économiser un sou on est bien vite au bout de son écu. Dites-leur qu'épargner, c'est dépenser moins qu'on ne gagne, et qu'on doit s'attendre à la misère quand on dépense plus que ses revenus.

Enseignez-leur bien qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit de l'argent.

Apprenez-leur à aimer les fleurs et, en général, toutes les oeuvres de Dieu.

Que leur oui soit oui et que leur non soit non.

Quand viendra le moment de les marier, persuadez-leur que le bonheur dans leur ménage ne viendra pas de la fortune ou de la situation de leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère.

ROSE ET TUBERCULOSE

Paris — Le premier ministre de Tunisie, Si Mustafa Dinguizli, qui accompagne à Paris le bey Mohamed El Haled, est le frère d'un médecin, diplômé de l'Université de Montpellier, dont les travaux son suivis avec un vif intérêt par les savants.

Le docteur Dinguizli travaille à l'Institut Pasteur de Tunis.

Il a eu la curiosité de rechercher l'action que pouvait exercer sur des cobayes, préalablement infectés du bacille de Koch, un traitement très spécial et vraiment singulier, recommandé contre les affections pulmonaires par Avicenne, l'illustre médecin arabe du onzième siècle.

Cette thérapeutique est "le traitement de la rose".

Avicenne préconisait sous diverses formes, — dont l'une était une confiture ou une liqueur, un concentré de roses, que l'on faisait absorber au malade jusqu'à saturation, — l'emploi de cette fleur.

Le docteur Dinguizli, modernisant le précepte, a essayé des injections profondes d'essences de rose.

Il a obtenu, par le seul "traitement de la rose", des résultats remarquables, et qui sont pris en considération par l'Académie de médecine, à laquelle il vient de les communiquer.

Il ne prétend pas tenir la guérison de la tuberculose; mais déjà l'amélioration du mal par le "traitement de la rose" est incontestable.

La T. S. F. auxiliaire des parents

Un maitre d'école anglais a imaginé une curieuse application de la téléphonie sans fil. S'étant avisé que les parents de ses dix-sept élèves avaient disposé chez eux des appareils, il en fit installer un dans l'école, près de son pupitre. Maintenant, à la moindre incartade, il prévient le délinquant que son père ou sa mère vont le rappeler à la raison. L'instant d'après, de la maison paternelle aussitôt prévenue arrive, par la voie des airs, l'admonestation promise. Et le coupable, honteux et confus, estime que les prodiges de la science ont retiré bien de ses charmes à l'ancien système des pensums que l'on expédiait en cachette et que l'on n'était pas absolument obligé de confesser aux parents.

Quatre-vingt-dix petits enfants

Un journal anglais rapporte une statistique familiale qui a toutes les apparences d'un record. Elle concerne Mme Emma Crossman, qui est âgée de quatre-vingt-deux ans, et habite un des faubourgs de Londres.

Cette vénérable aïeule a donné le jour à 23 enfants et épousé en secondes noces un homme qui lui apporta 17 enfants du premier lit. Mme Emma Crossman ne s'est pas bornée à élever ses propres enfants et ceux de son mari, elle a, en outre, allaité 28 nourrissons. Ses 23 enfants comprenaient 18 filles et 5 garçons. Une de ses filles a eu 18 enfants; deux autres, 14 chacune, et deux autres, 12 chacune. Elle a en tout, à l'heure actuelle, 90 petits-enfants, et quant à ses arrière-petits-enfants, elle en a perdu le compte.

Mme Emma Crossman a, d'ailleurs, de qui tenir. Elle appartient elle-même à une famille de 14 enfants et sa mère avait 11 frères ou soeurs.

LE "CANADA MUSICAL"

Par ces temps de chaleur, le citadin fatigué se laisse trop aller à la pensée que la musique n'est pas d'actualité. Le "Canada Musical" vient promptement lui rappeler que s'il se livre aux délices du "farniente", d'autres songent à préparer les soirées agréables de l'hiver. Une nouvelle importante contenue dans le dernier numéro c'est la venue en Amérique du fils de Richard Wagner. Eastman, le millionnaire du kodak, offre douze bourses à ses compatriotes américains qui paieront leurs frais d'éducation à l'Ecole de Musique de Rochester avec, en plus, pour chaque bénéficiaire, $1,000 par an pour leur entretien. La Garde Républicaine a donné un concert à Londres. Etude intéressante sur le chant au Conservatoire de Paris. Mort de deux compositeurs français: Claude Terrasse et Louis Ganne. Nos professeurs canadiens en mer, photo. Bassi, que tous les habitués de la Montreal Opera Company connaissaient, s'est retiré d'affaires pour aller demeurer à Milan. Le "Canada Musical" est en vente partout.

SUR LES MISSIONS

Une tournée pastorale aux Indes

Lettre de S. G. Mgr Faisandier, S.J., évêque de Trichinopoly

Mes chers petits amis,

Je suis en tournée pastorale, voulez-vous venir avec moi? C'est bien simple, vous vous embarquez — en esprit — à Marseille, vous faites escale à Port-Saïd, à l'entrée du Canal de Suez, puis à Djibouti, le pied-à-terre français sur la côte d'Afrique, et, après 18 jours environ de traversée, vous débarquez à Colombo, capitale de la grande île de Ceylan. Suivez cet itinéraire sur votre atlas, ce sera un bon exercice.

De là, 24 heures de chemin de fer, coupées par une traversée d'une heure, vous conduisent à Trichinopoly, ma ville épiscopale. Encore 12 heures de chemin de fer et 5 de char à boeufs, et vous êtes — en esprit toujours — auprès de moi. N'êtes-vous pas fatigués de ce long voyage?

C'est, je suppose, 6 heures du soir: vous arrivez fort à propos pour assister à une de mes entrées triomphales; j'en ai une tous les 2 ou 3 jours, en moyenne, sans compter les plus petites.

L'entrée triomphale d'un évêque dans une ville ou un village des Indes, à quoi cela peut-il ressembler? Venez et voyez: Vous avez lu la description de l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem; ce n'est pas cela; mais c'est quelque chose qui y ressemble. A l'ânon qui porta Notre-Seigneur, il faut substituer un char à boeufs, parfois un char de mariage tout ruisselant de clinquants, ou même un brancard destiné à porter les statues en procession, rarement une vraie voiture à quatre roues. Comme à Jérusalem il y a enthousiasme: l'évêque, c'est quelqu'un et on ne le voit guère que tous les cinq ans, aussi comme on le dévore des yeux! A Jérusalem on se communiquait ses impressions et bruyamment, ainsi fait-on ici. Y eut-il de la musique à l'entrée de Notre-Seigneur? L'Evangile n'en dit rien, mais je parierais qu'il y en eut: les Orientaux aiment les démonstrations bruyantes et les Psaumes de David nous disent assez le rôle de la musique instrumentale chez les Hébreux. Dans tous les cas, sans musique instrumentale une réception solennelle serait manquée ici. Que de fois j'ai été supplié d'attendre à l'entrée du village, parce que la musique n'était pas arrivée. Il y aura donc de la musique: trois ou quatre cuivres, deux ou trois flûtes ou clarinettes, grosse caisse, triangle et tambours ou quelque chose qui y ressemble. A Jérusalem, on jonchait de feuillage la route de Notre-Seigneur et plusieurs étendaient leurs vêtements sur son passage. De même ici il y a fleurs et feuillages, et il est entendu que l'évêque ne met pas le pied à terre, car on étend sur son passage de longues pièces de toile et si, parfois, elles font défaut, les hommes les plus rapprochés, dénudant leurs épaules, étendent à terre le pagne qui les couvrait. Mais passons du général au particulier. Nous voici à l'entrée de Rama...puram, un village presque entièrement catholique: on m'a demandé de n'arriver qu'à la tombée de la nuit, car on veut avoir une réception au flambeau; il faut bien se prêter aux désirs de ces grands enfants. On me fait passer de mon char à boeufs, qui est mon véhicule ordinaire, sur un char de noces dont le clinquant étincelle à la lueur des flambeaux. Faut-il vous inviter à monter avec moi? Il n'y a que deux places pour des êtres en chair et en os; mais vous êtes venus en esprit, vous ne m'encombrerez pas, montez. Tout est prêt, les flambeaux sont allumés, la musique donne; le char, tiré par de vigoureux gaillards, s'ébranle. On va lentement, il faut faire durer le plaisir; tant pis pour l'évêque s'il a déjà voyagé quatre ou cinq heures et se trouve fatigué. Cela vous donne le temps d'étudier cette foule orientale quelque peu bigarée. Le vêtement des hommes se compose de deux pièces de toile blanche, l'une sur les épaules, en forme de châle et l'autre autour des reins: c'est simple et c'est léger. Les femmes sont drapées dans une longue pièce de cotonnade aux couleurs éclatantes et variées. Il y a un tour de main pour ajuster tout cela modestement et élégamment, sans couture, épingle ni agrafe.

Des vêtements, passez aux physionomies: la joie brille dans tous les yeux; on est content de faire honneur à l'évêque, mais aussi de montrer que cet évêque est un personnage et qu'on s'entend à faire une réception digne de lui et digne de soi. On regarde, on parle, on rit; il y a des chants appropriés à l'occasion. Les musiciens parfois exécutent des danses, tout en soufflant dans leurs instruments ou en tapant sur leurs caisses résonnantes.

Après une demi-heure ou trois quart d'heure, quelquefois plus, de cette exhibition, nous arrivons à l'église. Je mets pied à terre et fais mon entrée au milieu d'une foule compacte; pas facile de maintenir le silence. Je donne la bénédiction épiscopale et nous allons en procession au presbytère, car il y en a un ici, ce qui n'est pas toujours le cas. Oh! il est modeste. Une seule chambre de 12 pieds de large sur 14 ou 15 de long. L'ameublement est encore plus modeste, vu qu'il n'y a guère que les quatre murs. Chaque missionnaire a une station centrale où se trouve un presbytère meublé du strict nécessaire; mais, dans les stations secondaires, il n'a guère, en fait de meubles, batterie de cuisine, etc., que ce qu'il apporte. Ce mobilier de campagne est des plus simples: une table, une chaise ou deux, un bois de lit sans sommier; de paillasse ou matelas on n'en use pas. Une natte, un oreiller et une couverture légère font toute la literie d'un missionnaire et même d'un évêque de la Mission du Maduré. Je ne vous invite pas à mon souper, les esprits n'en usent pas.

Au revoir, mes chers amis, que Dieu vous bénisse comme je le fais moimême.

Gerbe de pensées

Heureuses les âmes nourries de l'invisible comme du visible, qui conservent la mémoire et l'amour de ceux qui ne sont plus. — P. Gatry.

On ne peut rien sur autrui tant qu'on n'est pas maître de soi. — Maria Star.

L'EVANGILE

XIIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XVII, 11-19).

En ce temps-là, Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem. Comme il entrait dans un village, il rencontra dix lépreux, qui s'arrêtèrent loin de lui, et s'écrièrent: Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Dès qu'il les aperçut, il leur dit: Allez, montrez-vous aux prêtres. Et pendant qu'ils y allaient, ils se trouvèrent guéris. L'un d'eux, aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et, se prosternant le visage contre terre, aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Or c'était un Samaritain. Jésus dit alors: Les dix n'ont-ils pas tous été guéris? où sont donc les neuf autres? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu. Et s'adressant au Samaritain: Levez-vous, lui dit-il; allez, votre foi vous a sauvé.

Calendrier de la semaine

Jeudi, 116 août — S. Joachim, père de la B. V. M.

Vendredi, 17 — S. Hyacinthe.

Samedi, 18 — Jeûne, Ste Hélène.

Dimanche, 119 — Treizième dimanche après la Pentecôte. Solennité de l'Assomption.

Lundi, 20 — S. Bernard.

Mardi, 21 — Ste Jeanne-Françoise de Chantal.

Mercredi, 22 — S. Symphorien.

La décence au Vatican

Rome — Mgr Marmaggi, du Vatican, est entré, récemment, dans une antichambre de la bibliothèque du Vatican où un groupe de dames de la paroisse Sainte-Dorothée attendait le moment d'avoir une audience avec le Pape. Rapidement, il passa parmi les femmes richement vêtues qui remplissaient l'appartement, les sépara en deux groupes de chaque côté de la pièce et s'éloigna après leur avoir recommandé de rester comme il les avait placées. Chacune se demandait le pourquoi de l'action du prélat et de son ordonnance. Celui-ci revint peu après et fit entrer l'un des groupes dans la chambre d'audience en disant aux dames qu'elles pouvaient entrer parce qu'elles étaient vêtues décemment, mais que l'autre groupe, dont les membres avaient toutes les épaules et les bras nus et portaient des costumes inconvenants, ne pouvait pas être reçu par le Saint Père.

Des protestations s'élevèrent mais Mgr Marmaggi déclara qu'il ne faisait que se conformer aux instructions du Pape, et qu'à l'avenir toute femme qui ne sera pas vêtue de noir et ne portera pas de voile noir se verra refuser l'entrée du Vatican.

Cette mesure a été prise à la suite de la tendance qu'avaient beaucoup de dames de toutes nationalités à se présenter à des audiences avec le Pape dans des costumes éclatants et souvent même inconvenants.

Il ne faut jamais repousser une âme qui cherche à se rapprocher de la nôtre. — E. Leseur.

Fermer son coeur à tout ce qui pourrait s'en exhaler de plaintes et de regrets; l'ouvrir largement à tout ce qu'il peut prodiguer de sympathie humaine, de force et de bonté. — E. Leseur.



Soignons notre sol

Le beau printemps est le moment des joyeuses espérances, comme l'automne est assez souvent le temps des déboires. C'est un peu le cas cette année. Pourtant vous avez bien travaillé. Les sueurs dont vous aviez arrosé vos semences vous donnaient bien le droit d'espérer une belle récolte. Les pluies ne s'étaient pas fait attendre; aussi le grain promettait beaucoup. Cependant tous les cultivateurs sont désenchantés, mais pas tous de la même manière.

Les deux grands ennemis de nos grains ont été à leur poste à temps: l'affreuse rouille a dévasté tous les champs semés trop tard, et les guérets d'été ont fait faillite devant le chardon. On voit cependant des champs de grain bien passables. Ceux qu'on remarque davantage sont les blés semés sur le retour de luzernière. La rouille leur a fait peu de dommage, le chardon ne s'y voit presque pas et les grandes chaleurs n'ont pas eu pour eux des résultats aussi alarmants.

Mais vous dites: tous n'ont pas de luzernière à labourer. Non, sans doute, et c'est bien ce qui nous manque. Tous les cultivateurs devraient faire soigneusement une rotation de luzerne ou de trèfle d'odeur sur tous leurs terrains. Les vieux se rappellent bien que la province de Québec a eu sa rouille, ses mauvaises herbes et son cut worm. *Non seulement, avec ces inconvénients, le blé, qui y poussait très bien, avait disparu, mais encore toutes les autres récoltes en étaient réduites à des rendements très inférieurs.*

Nos grand'pères, qui avaient vendu du blé en quantité, en étaient venus au point de faire du pain avec de la farine de pois. Ils avaient été longtemps à ce régime, quand des conférenciers agricoles vinrent leur annoncer qu'on pourrait fertiliser le sol en semant du trèfle. D'abord on se moqua de ces habitants au collet blanc. Cependant, avec le temps, — mais bien du temps, — on commença à semer des "graines", comme on disait alors. Mais les premiers furent désappointés. Le trèfle levait bien, mais il finissait par disparaître, et il fallut 25 années de patience pour innoculer le sol et lui faire produire le trèfle.

Plusieurs connaissent le changement qui s'est opéré avec cette nouvelle récolte. La terre, fertilisée par ces trèfles, donnait des rendements tels que les vieillards seuls se rappelaient avoir entendu raconter par leurs parents.

Il est venu dans notre Manitoba de ces conférenciers, de ces habitants en collet blanc. M. Charles Chapais, parlant ici vers 1892, disait que dans l'Ouest on ne cultivait pas, qu'on se contentait de gratter la terre. Nous avions peine à cacher notre sourire quand ce savant agronome, d'ailleurs si aimable compatriote, nous prédisait que nous serions pauvres aussi longtemps que nous ferions brûler tant de paille. C'est lui qui disait aussi que la culture exclusive du blé n'est pas de la culture, mais du commerce, que n'étant pas des commerçants, nous nous ferions rouler par d'autres qui le sont trop.

Et c'est bien ce qui nous est arrivé. Pouvions-nous nous faire jouer d'une meilleure façon?

Fertilisons donc notre sol en y semant des trèfles. N'ayons pas peur de couvrir nos terres d'animaux. Ayons des beurreries, des fromageries dans chaque paroisse. Que d'avantages il y aurait à tout cela!

N.-C. JUTRAS, ptre.

LE LABOUR EXTREMEMENT PROFOND EST INUTILE

Le vieux précepte "Laboure profondément, tandis que le paresseux dort et tu auras du blé à vendre et à manger" ne doit pas être interprété littéralement. Il ne s'agit pas tant ici de la profondeur du labour que du parfait ameublissement du sol. Les expériences faites aux fermes fédérales montrent qu'il y a peu d'avantage à enfoncer la charrue à plus de cinq ou six pouces de profondeur. Comme le labour profond coûte plus cher, c'est là un fait qu'il est bon de connaître.

En 1911 une expérience a été entreprise sur les fermes fédérales des prairies pour connaître le rendement sur terre labourée à différentes profondeurs. Un assolement de trois ans a été employé dans ces expériences; il se compose de jachère d'été, de blé et d'avoine. La jachère a été labourée à différentes profondeurs tandis que le chaume de blé, à l'exception des première et deuxième parcelles qui ont été labourées à trois et quatre pouces respectivement, a été labouré uniformément à cinq pouces de profondeur. Cette expérience a été entreprise à Brandon, Indian Head, Scott, Rosthern, Lethbridge et Lacombe et comprend au total 1,073 essais [illegible]. Elle peut donc être considérée comme exacte.

Cette expérience démontre qu'il n'y a pas grand'chose à gagner à labourer à plus de cinq à six pouces de profondeur; même le sous-solage n'a donné qu'une légère augmentation de rendement. Comme le labour profond et le sous-solage, surtout ce dernier, sont [illegible] que ces pratiques ne sont pas justifiées.

Une autre expérience portait sur la valeur du labour à différentes profondeurs [illegible]. Un assolement de quatre ans était employé, composé de blé, [illegible] deux années de [illegible]. Il n'y avait aucun avantage en faveur du labour profond.

Ces résultats accusent, comme on le voit, des différences si minimes en faveur du labour profond par comparaison au labour superficiel, que l'on peut les juger comme insignifiantes, si l'on considère la possibilité des erreurs expérimentales. Ils indiquent peut-être que l'on pourrait préparer la terre avec moins de labour qu'on ne l'a fait [illegible]

[illegible] expériences que tous les genres de labours sont bons. Loin de là. Le labour bien fait est très nécessaire. Il faut que toute la terre soit retournée pour arracher ou recouvrir les mauvaises herbes. Si la charrue ne descend pas assez profond, elle sortira du sol et laissera des endroits non retournés. Il reste sur ces endroits un grand nombre de mauvaises herbes qui répandront leur semence dans la récolte et dans la terre. En outre, lorsque la charrue sort de terre la surface est très inégale et n'est pas en bon état pour absorber la pluie. La conclusion à tirer de ces expériences est donc que le labour profond est inutile, mais que le labour bien fait est toujours nécessaire.

E.-S. HOPKINS,
Agriculteur du Dominion.

ELEMENTS ESSENTIELS D'UN ASSOLEMENT AU MANITOBA

Un assolement est celui qui pourvoit à la production de récoltes avantageuses. Ces récoltes doivent être arrangées dans un ordre tel que la préparation de la terre soit facilitée pour la récolte suivante. L'assolement doit fournir l'occasion de nettoyer la terre des mauvaises herbes, de conserver l'humidité et de maîtriser les insectes et les maladies. Il doit pourvoir au maintien de la fertilité et de l'état physique du sol et fournir des aliments au bétail.

Le Manitoba est spécialement adapté à la culture du blé. Le blé a rapporté plus d'argent à la province que toutes les autres sources de richesse mises ensemble. Cependant de nombreux symptômes nous apprennent que la culture exclusive du blé a été poussée trop loin; les rendements ont baissé et les frais de production ont augmenté. Il semble que nous devrions changer de système—non pas abandonner la culture du blé, mais réorganiser notre système d'exploitation en faisant toujours de la culture du blé l'élément principal. Un bon assolement devrait comprendre une récolte-argent, qui s'adapte bien au sol et au climat et qui se vend facilement pour de l'argent comptant. On ne peut guère nier que la principale récolte-argent, pour la plus grande partie du Manitoba, sera toujours le blé. D'autres récoltes valent peut-être mieux dans des districts limités, l'avoine peut-être dans certains districts du nord, le seigle sur certains sols légers, les récoltes maraîchères dans les étendues suburbaines, mais en général le blé est la principale récolte-argent du Manitoba. La proportion de la terre que l'on peut sans danger consacrer au blé varie. Elle ne doit jamais dépasser plus d'un tiers de l'étendue de la ferme — encore moins dans les districts où les mauvaises herbes ou la rareté des pluies augmentent les difficultés. Moins on cultivera de blé, mieux il faudra préparer la terre pour faire compensation. A l'avenir le blé pourra être cultivé presque entièrement sur jachère d'été, sur relevé de maïs ou sur gazon labouré l'été précédent.

Tout bon assolement au Manitoba doit pourvoir de temps à autre une saison pour faire provision d'humidité et nettoyer la terre. La jachère d'été a très bien rempli cette fonction jusqu'ici. Elle continuera à le faire pendant bien des années, surtout en ce qui concerne le nettoyage des terres très sales, mais la jachère est une préparation très coûteuse pour le blé. La perte de l'emploi de la terre pendant toute une année est un très gros frais à inscrire au débit de la récolte. On devrait, en autant qu'on le pourra, remplacer la jachère d'été par certaines récoltes, blé d'Inde, pommes de terre, etc., qui permettent toute une saison de binage. Le blé venant après ces récoltes rapporte autant qu'après la jachère et il est bien meilleur marché.

Pour contrôler les tourbillons de poussière, restituer la fertilité et pourvoir des aliments pour un troupeau plus nombreux, un bon assolement au Manitoba devrait comporter une récolte de graminées et de trèfle mélangés. L'herbe forme un gazon composé de racines fibreuses qui empêche le sol de se soulever au vent et lui permet d'absorber plus d'eau. Le trèfle capte l'azote, le seul élément fertilisant dont la disparition peut être à redouter sur la plupart de nos sols manitobains. Pour que les graines de ces graminées aient une bonne chance de pousser, on fera bien, dans la plupart des districts, de les semer après une jachère ou une culture de maïs.

Enfin un bon assolement devrait comporter une culture de grain pour les animaux de la ferme. L'avoine et l'orge sont des grains à bestiaux au Manitoba. Il ne faut pas les négliger en préparant un assolement.

La façon dont tous ces éléments peuvent être introduits dans un assolement varie beaucoup suivant le district. Certains districts doivent donner plus d'attention que d'autres à la conservation de l'humidité et aux mauvaises herbes. Les conditions locales, le type de bestiaux sur chaque ferme affectent également le choix des assolements.

Nous faisons une étude spéciale des assolements sur cette ferme et toute correspondance sur ce sujet sera bienvenue. Nous donnerons des conseils sur le choix d'un assolement à tous ceux qui nous écriront pour nous soumettre un plan de leur ferme et une description complète des conditions où ils se trouvent. Nous donnons ici un assolement typique comme exemple concret de la façon d'appliquer les idées présentées ci-haut.

Première année.—Blé.

Deuxième année.—Avoine ou autres grains à bétail.

Troisième année.—Jachère, et partie en maïs ou autre récolte semblable.

Quatrième année.—Blé, semé avec un mélange d'herbe et de trèfle.

Cinquième année.—Foin.

Sixième année.—Foin ou pacage. Labour en juillet, pour le blé.

W.-C. McKILLICAN,
Régisseur, ferme expérimentale de Brandon, Man.

Les fermes des soldats

Ottawa — Le bureau du rétablissement civil des soldats annonce que la récolte, l'année dernière, sur les 18,216 fermes d'anciens soldats avait une valeur de $16,966,202. Le bétail sur ces fermes vaut $13,398,397. Sur une étendue totale de 3,429,009 acres que représentent ces fermes, 1,270,848 sont en culture. La récolte du blé a été de 7,594,018 boisseaux.

NOTRE INDUSTRIE LAITIERE

L'exportation du beurre augmente, celle du fromage diminue

Ottawa — La fabrication du beurre augmente au Canada, celle du fromage diminue et l'état général de la situation de l'industrie laitière canadienne est assez satisfaisant.

D'après un rapport du Bureau Fédéral des Statistiques, la production du beurre dans le pays, l'année dernière, a été de 1147,752,774 livres d'une valeur de $51,530,780. La part de Québec a été de 52,529,344 livres d'une valeur de $18,1110,304 et celle d'Ontario de 51,613,070 livres, $18,209,862.

La fabrication totale du fromage a été de 136,579,473 livres d'une valeur de $22,067,106 dont 39,699,901 livres, valeur $6,307,581 pour Québec; 92,709,285 livres et $15,037,284 pour Ontario.

Le lait condensé n'a rapporté que $6,839,232 au lieu de $11,526,422 en 1921. Il s'est vendu pour $3,395,341, soit 19,008,184 livres de beurre de plus que l'année précédente. Ce fut pour ce produit agricole une année exceptionnelle pour le Canada.

Malheureusement, il y a eu une diminution de 25,528,021 livres et de $6,642,924 dans la production du fromage. Les beurreries et fromageries au Canada possèdent un capital considérable et donnent de l'emploi à 11,291 personnes qui, l'année dernière, ont reçu en gages $9,526,303. En 1922, le Canada a exporté 21,504,808 livres de beurre d'une valeur de $8,015,395 exportation la plus considérable depuis 1906. L'exportation du fromage a été de 120,177,200 livres d'une valeur de $21,636,739, diminution de 17,063,257 livres avec l'année précédente.

LE MARCHE

13 AOUT 1923

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50
Boeufs—	
Bons	$2.75—$3.25
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.50—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.25
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.50
Bonnes	$2.00—$2.75
Veaux—	
De choix	$6.50—$8.00
Ordinaires	$3.00—$400
Bons	$4.00—$4.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.00—$4.50
Bonnes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Pour conserves	$ .50—$1.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$4.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$3.00
Agneaux bons	$8.00—$10.00
Agneaux ordinaires	$5.00—$6.50
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.72½
Porc épais	$9.75
Lourds	$8.75
Très lourds	$7.75
Porc d'étal	$9.75
Légers	$9.50—$9.75
Inférieurs	$5.75
Truies No 1	$7.75
Truies No 2	$5.75
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .31
Oeufs—	
Absolument frais pondus. Prix du fermier	$ .23
Pommes de terre—	
Lot de 10 minots. Le min.	$ .60 à $ .70
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.67½
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00
Terre haute No 1	$12.00
Terre haute No 2	$10.00

JEAN DE LA BRETE — Numéro 19

L'AILE BLESSEE

Feuilleton — LA LIBERTE

(Suite et fin)

— Toujours... c'est bien long, répliqua M. Ceyrel, qui se dirigea vers la maison en disant à part lui:

"A d'autres maintenant!"

M. et Mme Gerbert l'attendaient dans leur petite bibliothèque. M. Gerbert, rouge, l'air furieux, s'écria en voyant entrer son beau-frère:

— Je voudrais tordre le cou à ce Landry!

— Les exécutions sommaires ne sont plus de notre temps, et je le regrette! car je commencerais par vous, répondit l'archiprêtre de son ton net et précis.

La stupéfaction de son beau-frère le fit sourire.

— Oui, nous sommes à vos yeux des imprudents, des êtres absurdes! dit M. Gerbert.

— Mon Dieu... un peu; mais, chose curieuse, je me demande si vos imprudences ne vont pas ramener Paula vers Manuel.

— Comment cela, qu'est-ce que vous dites?

— Oh! pas tout de suite. Mais, pour la première fois, elle le plaint réellement, par ricochet, il est vrai! c'est déjà quelque chose.

— De là au reste..., dit Mme Gerbert avec incrédulité.

— Il faudra, en effet, franchir plus d'une étape, et commencer par distraire Paula. Elle désirait aller en Italie... Passez l'hiver en Italie! Vous verrez qu'elle reviendra guérie.

— Guérie!... Je n'aime pas qu'on emploie ces termes effrayants en parlant de ma fille, s'écria M. Gerbert; mais je suis prêt à partir.

— Réfléchissons d'abord, dit Mme Gerbert. Que deviendra notre maison?

— Vous avez un personnel très sûr... la maison ne s'envolera pas.

— Quand l'oeil du maître n'est pas là... dit M. Gerbert. Enfin, tant pis! Mais... et ma limousine? Nous irons en automobile, ce sera charmant!

— Et très coûteux, répondit Mme Gerbert. Quatre mois de voyage sont une dépense énorme que nous n'avons pas besoin d'augmenter inutilement.

M. Ceyrel eut un geste de dédain.

— La dépense ne signifie rien... vous avez de l'argent.

— La dépense signifie toujours quelque chose, tu dois le savoir, toi qui donnes à pleines mains. L'argent, inutilement dépensé dans notre voyage, pourrait te servir.

— C'est se placer sur un autre terrain... et me le donnerais-tu cet argent? dit M. Ceyrel en riant. Jamais les économies, que vous ne ferez pas cette année, n'auront été mieux employées.

— Je ne m'oppose pas au voyage, mais nous pouvons le faire d'une façon raisonnable. Enfin, je crois que si Paula voulait prendre sur elle, nous n'aurions nul besoin de nous déplacer.

— Je t'en prie, ne la rends pas responsable de ses impressions de... déracinée! C'est précisément parce qu'elle prendra beaucoup sur elle qu'il est nécessaire de ne pas l'enfermer au Néflier cet hiver. Après tout, libre à vous de partir ou de ne pas partir! ajouta l'archiprêtre en se levant. Mais je crains que tu ne connaisses pas bien ta fille.

— Elle me déroute souvent, c'est vrai!...

M. Gerbert termina la discussion en disant résolument:

— Nous partirons!... non seulement nous partirons, mais je laisserai à Paula le soin d'organiser le voyage à sa guise. Je me moque de mes économies! Je me rattraperai plus tard. Je ne veux pas que ma fille pâlisse, ou languisse, ou s'éternise dans la tristesse à cause de ce Landry!

M. Ceyrel comptait regagner Terray à pied, mais il rencontra Manuel de Laloil qui l'attendait sur la route avec sa voiture.

— Vous saviez que j'étais chez ma soeur? demanda M. Ceyrel.

— Oui... je me promenais près du Néflier quand vous êtes arrivé; je vous ai vu passer.

— Ce n'est pas moi que vous désiriez apercevoir, dit l'archiprêtre en riant.

— J'avais vu Paula un instant le matin, reprit Manuel en mettant son cheval au pas afin de mieux causer, et je l'aime trop pour n'avoir pas aussitôt remarqué un changement chez elle.

— Quel changement?

— Elle souffre, n'est-ce pas?

— Elle a été très mondaine, là-bas... il lui faut le temps de reprendre ses habitudes.

— C'est votre droit de ne rien dire... mais si elle s'ennuie déjà, comment passera-t-elle son hiver au Néflier?

— Elle le passera en Italie... beau-frère a l'intention de voyager.

Manuel regarda en face M. Ceyrel.

— Je comprends!... Elle a besoin d'oublier. Ils prennent un sage parti, mais moi...

Remué par le ton du jeune homme, l'archiprêtre répondit:

— Vous!... Croyez aux évolutions.

Pendant ce temps, Paula se fâchait contre elle-même, se reprochant d'avoir épanché son amertume devant ses parents, et, dans le conflit de ses sentiments, elle se demandait:

"Où est la paix? Où la retrouverai-je?"

Néanmoins, son oncle lui avait fait du bien. Elle prit la résolution de laisser dormir, sans essayer de le réveiller, le rêve séduisant qui s'évanouissait avec les dernières fleurs de la saison.

Elle accepta volontiers l'idée d'un voyage.

— Cependant, dit-elle à ses parents, je passerais très bien l'hiver ici, sans ennui... Je ne voudrais pas que vos habitudes fussent bouleversées à cause de moi.

— Ton oncle nous a dit que tu désirais connaître l'Italie?

— Oui... je lui en avais parlé avant mon séjour à Sainte-Luce.

— Tu vois! dit son père.

— Nous sommes libres cette année, profitons-en! ajouta Mme Gerbert.

La semaine suivante, la mère de M. Devalencey écrivit à Mme Gerbert une lettre charmante en demandant la main de Paula pour son fils; demande refusée sans aucun examen.

"Ils choisissent bien leur moment!" se dit M. Gerbert.

Le départ fut fixé aux derniers jours de décembre.

La veille même de ce départ, Paula reçut une lettre de Mlle de Sainte-Luce:

"Ma chère Paula, vous vous étonnez sans doute de ne recevoir aucune nouvelle de mon mariage; il a été reculé, et malheureusement aura lieu à Paris, car Landry doit se marier le même jour que moi. Il a désiré, Isabelle de Cantecor également, que cet événement fût entouré d'un grand éclat, et beaucoup de gens ne pouvaient pas venir à Sainte-Luce. J'ai consenti! ne voulant contrarier personne; dernière concession faite à des mondanités que je déteste de plus en plus.

"Vous m'avez écrit que vous passeriez plusieurs mois en Italie, je vous félicite bien vivement. Moi, j'irai abriter mon bonheur au cher Vivier.

"Adieu, ma belle Paula, je vous embrasse, vous aime et vous aimerai toujours.

"Odile."

Mlle de Sainte-Luce aurait jugé indigne d'elle, indigne de son amie, de ne pas lui apprendre directement le mariage de Landry. La pointe fut acérée, et Paula s'aperçut avec étonnement qu'elle avait conservé une vague espérance, très enfouie au fond de son coeur.

Elle tendit la lettre à sa mère.

— Dans quelques semaines, Odile sera heureuse à sa façon... son frère aussi!

Elle prononça ces mots avec calme, néanmoins Mme Gerbert, devinant son émotion, l'embrassa tendrement.

— Les faits devaient arriver, dit-elle.

— Oh! sans doute! répondit Paula.

Elle méprisait un peu Landry, elle le croyait du moins, et comparait sa légèreté au sentiment silencieux de M. de Laloil. Elle se rappelait l'appréciation de Landry sur la conversation intelligente d'un homme réservé, et découvrait à Manuel des qualités nouvelles.

Cependant, elle fut soulagée quand l'automobile l'emporta loin de Candes et de Montsoreau.

XIV

M. et Mme Gerbert, décidés à oublier momentanément les intérêts de leur vie paisible, étaient assez intelligents, assez cultivés pour jouir d'un beau voyage, et Paula eut très vite la satisfaction de constater que ses parents ne rapporteraient en Anjou que d'heureuses impressions.

A Florence, elle reçut un mot de Mlle de Sainte-Luce:

"Après-demain, je serai mariée, ma Paula, et je vous envoie un dernier souvenir de ma vie de jeune fille. Pendant que mon frère partira pour Saint-Pétersbourg où il est nommé secrétaire d'ambassade, moi je monterai en automobile et arriverai, vers dix heures du soir, en Touraine où nous trouverons enfin la solitude. Quel tourbillon depuis notre retour à Paris!

"Et vous, mon amie, ne m'oubliez pas, écrivez-moi au Vivier. Adieu."

Lorsque Paula lut ces lignes, les mariages avaient eu lieu; en imagination, elle vit Landry et sa femme partant pour leur destinée, elle triomphante, lui sans donner une pensée à des sentiments qui, si récemment, auraient pu éclore....

De ce jour, elle s'efforça d'oublier Sainte-Luce et de ramener ses idées d'avenir au projet aimé de ses parents.

Elle écrivit à son oncle une longue lettre, dans laquelle transpiraient le plaisir que lui procurait un voyage charmant et le désir formel de reconquérir sa liberté d'esprit, mais qui se terminait par ces mots mélancoliques:

"Une aile blessée se guérit, mon oncle, mais, croyez-moi, il restera toujours de la blessure une sensation douloureuse. Après une déception, l'âme a perdu la confiance, le coeur sa première fleur."

"Je suis content de ma nièce, répondit M. Ceyrel; je vois que la vue d'objets nouveaux éloignent d'elle les horizons bornés par sa personnalité. Chasse les dernières mélancolies, sois libre vis-à-vis de toi-même; après, tu agiras! car la vie est un dépôt que nous n'avons pas le droit de dilapider au nom de vains regrets et de vains rêves."

Quelque temps après la réception de ce mot laconique mais substantiel, M. et Mme Gerbert parlèrent de retourner en Anjou.

— Partons! répondit Paula; je commence à être fatiguée d'errer...

— Tu seras contente de rentrer chez toi?

— Très contente! répondit-elle sincèrement.

Mais ils visitèrent encore plusieurs villes du Midi de la France et n'arrivèrent au Néflier que vers le milieu d'avril.

Le lendemain de son retour, Paula se fit conduire chez M. Ceyrel, qui la croyait encore loin.

— Comment! c'est toi?... Tu as bonne mine, enfant! Et tes parents? Ils sont enchantés de leur voyage?

— Autant et plus que moi...

— Je n'en suis pas étonné... ils sont aptes à s'intéresser aux côtés intelligents d'un voyage.

Cette réflexion répondait à des pensées nouvelles de Paula.

— Oui... et je me demande souvent, depuis quelque temps, pourquoi ils ne se sont pas bornés à me donner leur propre éducation... elle était très suffisante, et chaque rouage alors eût été à sa place. Ne croyez-vous pas, mon oncle, que c'eût été mieux?

M. Ceyrel ne voulait ni appuyer sur la justesse de la remarque, ni lui dire que l'idée de ses parents avait été de l'élever au niveau de Manuel de Laloil: le but était bien dépassé, et le mariage, sommet des ambitions paternelles, réduit, aux yeux de Paula, à de minces proportions.

— Vous ne répondez pas, mon oncle?

— Je crois que c'est à la volonté d'actionner les rouages, de les redresser au besoin...

— En épousant Manuel?

— Lui ou un autre.

— Est-il donc si nécessaire de se marier? dit-elle en soupirant.

M. Ceyrel se reporta à huit mois en arrière, alors que Paula eût épousé Landry avec tant d'entraînement.

"Pauvre petite!" pensa-t-il.

— Rien ne presse, attends! dit-il tout haut. Mais tu es née pour fonder un foyer. Que ferais-tu de tes forces?

— Je sais bien où, tous, vous désirez me voir arriver... Pensez-vous, mon oncle, qu'une bonne affection, jointe à l'estime, suffise à rendre un homme heureux?

— Tu m'en demandes trop... mais, sur l'affection et l'estime, un autre sentiment se greffe très vite. Remarque, Paula, que si tes excellents parents désirent ton mariage avec Manuel, ils ont déjà renoncé à leur rêve, rêve si légitime, qui était de te garder près d'eux en te mariant à un homme parfaitement sûr. Tu es et seras très demandée: tu choisiras!

— A quoi bon chercher ailleurs?

M. Ceyrel ne releva pas cette réponse qui indiquait un grand travail dans l'esprit de Paula. Il avait en plus la certitude que la jeune fille, quoique satisfaite d'être rentrée chez elle, ne tarderait pas à souffrir des antinomies qu'elle sentait autour d'elle, — sans les définir, — avant sa déception et son voyage. Il pensait donc que des causes diverses la pousseraient vers une décision prochaine.

Paula se mit à étudier, sous un jour nouveau, Manuel de Laloil, ses qualités solides qui lui plaisaient, son amour évident; mais elle voyait que si, un jour, elle mettait sa main dans la sienne, ce serait en raisonnant, sans rien retrouver de cet élan passionné qui la portait vers Landry.

Le printemps et l'été passèrent; elle avait refusé systématiquement plusieurs propositions de mariage.

— Attendons! répétait-elle.

A la fin de septembre, Odile lui écrivit:

"Ma chère Paula, je prépare le berceau où dormira bientôt mon enfant, et, en le préparant, je pense à vous. Ce rapprochement vous étonnera, mais je le fais parce que, vous aimant, je voudrais vous voir les affections qui me rendent, moi, si heureuse.

"Avec ces affections, la tranquillité, le temps de savourer ses joies, de ne pas éparpiller sa pensée parmi des indifférents, de concentrer son âme sur ceux qu'on aime, sur ses devoirs bientôt plus variés, plus sérieux... imaginez-vous un sort meilleur? Vraiment, quand je vous répétais que j'étais une simple, une primitive, une violette, me trompais-je?

"Cependant, depuis mon mariage, je comprends mieux les grands avantages de la richesse puisque j'en fais jouir celui que j'aime.

"Quand vous viendrez chez moi, vous trouverez le Vivier transformé, et c'est une joie excessivement vive de voir mon cher mari occupé selon ses goûts, accomplir son vieux désir de restaurer sa maison familiale...

"Chère Paula, donnez le bonheur à celui... celui qui vous aime; je le connais, il me plaît beaucoup. C'est le mieux dans la vie de rayonner sur quelqu'un... Je sais que, en dehors de leur coeur, bien des femmes rayonnent par leur intelligence, leur esprit, mais moi je suis incapable de pensées extraordinaires; je sens, j'aime, cela me suffit! et je ne puis que parler dans ce sens. Seulement, je ne sais pas m'exprimer comme vous le feriez vous-même.

"Oh! ma Paula, ne jetez pas dans l'ornière l'amour d'un homme comme M. de Laloil. Si bon! si intelligent et cultivé. Si sérieux et vous aimant si sincèrement! Il attend! Il est digne de vous. Retrouveriez-vous cet amour entouré de tant de sécurité, auprès de vos plus chères affections?

"Pardonnez-moi! je plaide pour vous contre vous-même et vous embrasse.

"Odile."

Ce chant d'un bonheur simple et intime, cet appel à sa générosité naturelle produisirent un effet extraordinaire sur Paula.

L'appel arrivait à son heure, car elle ne voyait aucune raison pour épouser un autre homme que Manuel; elle envisagea enfin la possibilité d'un consentement immédiat.

Elle relut la lettre de la tendre Odile, puis la porta à M. et Mme Gerbert qui parcouraient leurs journaux sous la charmille.

— Ces pages sont bien l'expression de la jolie nature de ton amie, dit Mme Gerbert en observant sa fille avec anxiété.

— Elles sont aussi l'expression de la raison, répondit Paula simplement; j'épouserai Manuel.

M. Gerbert se leva et prit sa fille dans ses bras.

— Tu consens!... Tu consens avec plaisir?

— Oui, dit Paula en souriant.

— Je suis bien heureux! s'écria-t-il. Manuel est si digne de ma fille chérie... Quand devrai-je lui parler, Paula?

— Quand vous voudrez...

. . . .

Six ans plus tard, Paula était assise avec Odile à la fin d'une belle journée de juillet, sur la terrasse du château de Candes, devant la splendeur d'une lumière encore éclatante et d'une vue idéale

— C'est vous, Odile, disait-elle, vous et mon oncle qui avez mis en mouvement mon coeur et ma raison.

— M. Ceyrel était, je pense, plus convaincant.

— Ses arguments différaient des vôtres, mais je doute, dit Paula en riant, qu'ils fussent plus persuasifs.

— Et nous avions raison l'un et l'autre, ces années ont été heureuses?

— Votre demande me prouve que vous ne connaissez pas encore mon mari, répondit Paula avec émotion.

Puis elle continua en souriant:

— Vous me rappelez les questions de mon excellent père qui, dans les premiers temps de mon mariage, venait chaque jour me demander si j'étais heureuse. Je ne lui aurais jamais dit le contraire, évidemment! Mais il recevait avec la même joie invariable mon invariable réponse.

Après un assez long silence, elle reprit:

— Il est étrange que des faits, qui vous ont remuée, s'atténuent jusqu'à ne plus laisser dans le souvenir aucune souffrance.

— L'amour de son mari, la naissance de ses enfants effacent tout, comblent tous les vides, dit Odile avec conviction. C'est la vie réelle, la vie profonde qui passe, emportant le reste.

Peut-être Paula de Laloil n'était-elle pas entièrement de cet avis, car elle ne répondit pas. Au mot de "vides", elle songeait à son éducation faussée, qui avait fait d'elle une femme dangereusement développée par une culture et des goûts ne cadrant avec rien dans son milieu simple.

— Notre vie coule tranquillement comme ce beau fleuve, reprit Odile, mais elle est remplie et bonne.

Paula pensait que, dans des sphères mouvementées et brillantes, une femme qui a de l'activité, de l'intelligence peut vivre plus complètement et, par une influence plus étendue, accomplir un bien non moins certain que le bien sous-entendu dans les paroles de Mme de Montrey.

Elle se borna à répondre:

— Vous cherchez, ce me semble, à convaincre une convertie.

— Je crois, dit Odile avec une nuance de son ancienne timidité, que les meilleurs convertis ont parfois des retours en arrière.

— Si fugitifs!... Je possède les éléments qui rendent une femme heureuse, et je le suis! Jamais on ne m'appliquera le mot profond: "Tout le bonheur de certaines gens consiste à nous paraître heureux."

Sans savoir pourquoi, cette citation inquiéta Mme de Montrey. Elle regarda son amie dont l'expression sereine la frappa. Le jour diminuait, de lumineux il passait à des tons moins vifs, enveloppant de douceur la beauté radieuse de Paula.

Odile allait parler, lorsque l'arrivée de M. Ceyrel changea le cours de sa pensée.

— Venez, monsieur l'archiprêtre, dit-elle gaiement, voici une heure que nous méditons et philosophons sur notre bonheur. Que n'étiez-vous là!

— Qu'aurais-je ajouté, madame?

— Rien! dit Paula. On n'ajoute rien à l'absolu. Vous dînez avec nous, mon oncle?

Sur la réponse affirmative, elle s'éloigna pour donner des ordres.

— Paula est vraiment heureuse, n'est-ce pas? demanda Odile à M. Ceyrel. Il me semblait, en l'écoutant, qu'elle ne l'était pas à ma manière.

— Elle est heureuse, mais elle raisonne son bonheur; vous, madame...

— Oh! moi, je ne raisonne pas!

— Non, dit-il avec un sourire, vous vivez votre bonheur "comme la source qui chante" ou comme la fleur qui s'épanouit.

FIN.

Si c'est vrai, l'homme qui a sept filles à marier est bien plus heureux que celui qui possède un million.

Pourquoi? demandez-vous.

Parce que l'homme qui a un million en voudrait plus, tandis que l'homme qui a sept filles n'en demande pas davantage.

UN CONTE PAR SEMAINE

LES 500 FRANCS DE VERON

M. Sopy, capitaliste, est dans son bureau. Il vient de terminer le déjeuner du matin une tasse de chocolat et un croissant, le tout servi sur un plateau de vermeil. Maintenant, étendu dans un large fauteuil, il déploie son journal d'un geste lent.

M. Sopy a la dignité instinctive. Ses aptitudes les plus abandonnées révêtent l'ampleur idoine à l'importance du personnage.

Un feu de bois égaye la cheminée. Des gerbes d'étincelles fusent, qui pétillent et crépitent et se font risette comme de petites filles. M. Sopy n'en a cure. Il a passé l'âge où le rêve s'avive au jeu des flammes. Le cours de la Bourse l'absorbe, et pour prosaïques que puissent être ses réflexions, elles n'en sont pas moins joyeuses, à voir le brillant de sa prunelle.

M. Sopy a fait d'heureux placements. Ses rentes, ses actions, ses obligations grimpent, à qui plus vite, les échelons de la cote. Certaines opérations, qui ne laissaient pas de l'inquiéter, deviennent très profitables, grâce à la façon preste dont il sait frôler les marges du Code. Voici bientôt réalisé le Code. Voici bientôt réalisé le la voie au troisième, et ainsi de suite...

Brusquement, l'oeil du capitaliste s'assombrit. M. Sopy songe à son ami Véron, le banquier, déclaré hier en déconfiture.

Non que l'événement ait de quoi surprendre. Véron, en affaires, se montrait d'un rigorisme puritain, et l'exagération d'une qualité est toujours un défaut. M. Sopy sait, au surplus, que le bonheur universel est une chimère et que le succès des uns s'édifie sur le désastre des autres. Fort de sa philosophie, il s'épargne, à l'accoutumée, toute pitié inutile. Aujourd'hui, le cas est différent. A une période critique, Véron a sauvé M. Sopy de la ruine. Le banquier a été l'artisan des triomphes du capitaliste. Et ce dernier, bien qu'il y répugne, est forcé d'en convenir.

Seuls, les égoïstes se dérobent aux devoirs de la reconnaissance. M. Sopy, malgré la perspective d'un débours pénible, se dit qu'il est tenu, à son tour, de secourir l'ami en détresse. Le passé l'y oblige, et de sa générosité discrètement ébruitée, il recueillera une juste considération.

Mais on ne saurait sacrifier les intérêts sacrés de la famille au plaisir personnel de faire le bien. Il y a là un genre d'égoïsme dont l'homme doit se garer. M. Sopy possède une femme et des enfants. Il manquerait à ses devoirs conjugaux et à ses devoirs paternels, s'il allait de lui-même au-devant d'une demande d'argent. Ce procédé, du reste, il l'a toujours flétri comme immoral et susceptible d'encourager les tapeurs, gent méprisable entre toutes. Il attendra la visite de Véron et, après quelques hésitations bien naturelles, fixe à 500 francs, *ne varietur*, le chiffre de la somme qu'il pourra lui allouer.

Après tout, si invraisemblable que soit l'hypothèse, Véron ne viendra peut-être pas.

M. Sopy est rigide, en matière d'argent. Il a consenti un sacrifice de 500 francs. Cette somme a disparu de son budget pour n'y plus rentrer. Il considère, sans déplaisir, qu'il pourra la consacrer à un extra. Justement à la vitrine d'un marchand...

Un son de timbre interrompt dans leur épanouissement les projets de M. Sopy. La sonnerie est grêle, menue, comme échappée d'une main qui n'ose appuyer. M. Sopy éprouve de la méfiance.

— M. Véron demande si Monsieur peut le recevoir?

— Déjà! pense M. Sopy.

Véron se présente, gêné, timide. Il s'efface pour entrer et s'assoit sur le rebord d'une chaise. Sa voix hésite. M. Sopy écoute froidement.

Enfin, Véron a fini par s'expliquer, et devant le billet bleu que lui tend M. Sopy:

— Vous ne pourriez... vous ne pourriez pas... non?... aller jusqu'à 2,000 francs... jusqu'à 1,000 francs...

— Impossible, mon pauvre ami... De grandes dépenses cette année... Tous mes fonds sont placés. Il faudrait vendre... Avec 500 francs, il me semble...

Véron comprend et remercie.

— Je vous rendrai... dès que je pourrai...

M. Sopy tend une main large, généreuse et sceptique.

A peine l'importun s'est-il retiré que Mme Sopy pénètre dans le bureau.

Jeune fille, Mme Sopy, suivant l'expression d'un connaisseur, représentait "une superposition de petites boules". Avec l'âge, l'unification s'était faite, et Mme Sopy était devenue une grosse boulotte. Ainsi la qualifiaient ses meilleures amies.

— Joseph....

Mme Sopy marchait d'un pas silencieux et mou. Elle aimait surprendre.

— Hein?... Quoi?... grogne M. Sopy. Je ne t'avais pas entendue.

— Nous dînons cette semaine chez les Chambaru. Tu m'as dit de soigner ma toilette.

— Parfaitement. Quand on va chez des gens riches....

— La couturière m'offre un col en vieux point d'Alençon... Une merveille.... 500 francs... Tu me fais ce cadeau?

— Ta pension ne te suffit plus?

— Tu n'ignores pas, cher ami, que, cette année, j'ai eu beaucoup de dépenses... Angèle à conduire dans la montagne...

— Impossible, Ernestine... En temps ordinaire, j'aurais cherché... j'aurais vu... Mais je viens de donner 500 francs à Véron... Il est ruiné.

— On ne reçoit pas les gens ruinés, fit Mme Sopy d'une voix douce. Tu réfléchiras.

Sans plus insister, Mme Sopy se retire ainsi qu'elle était venue, discrètement.

M. Sopy n'a pas le temps de reprendre son journal. La porte s'ouvre, cette fois avec fracas, comme devant une entrée de clowns. Un froufrou tapageur emplit le bureau. Mlle Angèle Sopy, premier prix de style au lycée Crébillon, s'exprime en ces termes:

— Papa, ma bicyclette est avariée!

— Eh bien! fillette, on l'arrangera.

— Tu ne voudrais pas!... un vieux vélo de grand'mère!... Léontine Chambaru s'en pouffait... Mais je vais lui en boucher un coin... J'achète une nouvelle bécane... Donne-moi 500 francs.

— Tu sais, fillette, que j'exauce tes moindres désirs... quand je peux... Aujourd'hui, vrai, je ne peux pas... Non.

— Alors, c'est pas la peine d'être une fille à papa!

— Si tu étais venue plus tôt... Tu connais Véron... Il est ruiné... Je lui ai donné 500 francs... Nous verrons plus tard.

— C'est à ton type qu'il fallait dire: "Véron, plus tard!"

Et Mlle Angèle Sopy s'élance hors du bureau ,en fusée rageuse.

M. Sopy est lent à saisir les finesses de la langue. Il a besoin, tout d'abord, de se bien pénétrer du sens exact de chaque mot... "Nous verrons plus tard... Véron, plus tard..." Enfin, il a compris et se met à rire.

— Ah! on s'amuse, là-dedans! prononce derrière la porte une voix juvénile.

— Toi, Ferdinand?... Que veux-tu?

— De l'argent, répond l'héritier présomptif... Reçu au baccalauréat, il me paraît qu'une gratification de 500 francs est indiquée.

— Après tout ce que j'ai dépensé pour toi!... Répétitions à 20 francs le cachet, cadeaux, envois de gibier!

— C'est toujours comme cela qu'on est reçu.

— Et que veux-tu faire de cet argent? Le perdre aux courses?

— Le placer... Un asile qui se fonde... excellente affaire... Tu sais que je ne m'emballe pas.

Ferdinand Sopy, en effet, a déjà le flair commercial. Son père ne laisse pas de le consulter parfois.

— Ecoute, mon fils, si j'avais la somme disponible, je te la donnerais... peut-être... Mais Véron est ruiné... Tu le connais.

— Je ne le connais plus.

— Il m'a demandé 500 francs... Je suis bon, trop bon, comme dit ta mère...

— Suffit.

Ferdinand Sopy s'en va, impassible, jetant sur son auteur un regard où la pitié l'emporte sur le respect.

De nouveau, M. Sopy est seul dans son bureau. Il se repose des attaques subies et rumine, car chez lui l'intelligence ne demeure jamais inactive. De chaque événement, si minime soit-il, le capitaliste s'applique à dégager la résultante et la morale pratique. S'il avait accédé aux désirs des siens, il en était pour 1,500 francs. Or, de 1,500 retirez 500, reste 1,000. Les 500 francs donnés à Véron se résolvent donc en un boni de 1,000 francs.

Des années ont passé. Rien que M. Sopy n'ait pas revu Véron, il conserve fidèlement le souvenir de l'absent, et un jour ne s'achève guère sans qu'il évoque le nom de ce vieil ami.

A chaque dépense que lui suggère son caprice, mais que lui interdit son esprit d'ordre et d'économie, il songe: "Ah! si j'avais les 500 francs de Véron!"

Aux appels indiscrets faits à sa bourse, il oppose: "Ah! si j'avais les 500 francs de Véron!"

Si bien que "les 500 francs de Véron" ont fini par représenter aux yeux de M. Sopy toutes les fantaisies qu'il aurait pu s'octroyer et tout le bien qu'il aurait pu accomplir.

Henriette MEYLAN.

MESSAGE DE SIR HENRY THORNTON

Aux employés du Chemin de fer National du Canada

Depuis son entrée en fonctions, sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, s'est beaucoup intéressé au développement d'un esprit de collaboration et de dévouement parmi le personnel du réseau. Jamais il ne laisse passer une occasion de solliciter le concours des employés ou de les inciter à améliorer leur service. Mais il sait aussi reconnaître l'effort là où il le rencontre, comme le prouve le message suivant qu'il vient d'adresser aux employés du Chemin de fer national du Canada:

"Très souvent je reçois, sans les avoir sollicités, des rapports du dehors louant la courtoisie avec laquelle nos employés traitent tout le monde en général et le public voyageur en particulier.

"Les conducteurs, serre-freins, conducteurs de wagons-lits, garçons de table, porters — et je ne dois pas oublier les chefs de gare et les vendeurs de billets — se sont attiré ces flatteuses approbations.

"Il est aussi important que nous sachions si une chose a été bien faite que si elle a été mal faite. Une approbation intelligente est aussi nécessaire qu'une critique justifiée. C'est pourquoi je tiens à vous remercier tous pour l'excellent travail que vous avez fait de cette façon. Chaque jour il nous vaut plus de succès dans notre entreprise et crée dans l'esprit du public un sentiment favorable au Chemin de fer national du Canada. J'ai moi-même été témoin, au moins une douzaine de fois, d'actes d'obligeance de la part des employés qui nous ont fait des amis pour la vie, et nous ont valu une plus grande clientèle.

"Très bien! continuez! Ces rapports prouvent que nous collaborons étroitement au même but. Maintenant que nous connaissons le résultat de notre effort, travaillons avec un zèle plus grand.

"H.-W. THORNTON."

Les Montagnes Rocheuses canadiennes ont une superficie plus grande que celle de la France, de la Belgique et de la Suisse réunies.

NOUVELLES RELIGIEUSES

POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE QUEBEC

Québec — Son Eminence le cardinal Bégin vient de lancer un appel général à ses diocésains, pour la tenue du premier congrès eucharistique provincial de Québec. Une lettre pastorale du cardinal a été lue dans la plupart des églises et chapelles du diocèse. Son Eminence y demande aux fidèles de prier pour le succès des prochaines assises eucharistiques, auxquelles assisteront, déclare-t-il, pas moins de quinze archevêques et évêques, et qui sera le plus grand événement religieux dont ait été encore témoin la vieille capitale. Le cardinal souhaite que toutes les paroisses de son diocèse et de la province soient représentées dans la procession du congrès par une nombreuse délégation avec bannière; il invite son clergé à y assister aussi en grand nombre; enfin, il recommande des prières publiques pour le dimanche précédant l'ouverture du congrès, c'est-à-dire le 9 septembre et demande qu'une collecte soit faite dans toutes les paroisses.

C'est le jeudi 13 septembre que s'ouvrira le premier congrès eucharistique provincial de Québec, et la procession solennelle du Saint Sacrement à travers les rues de Québec aura lieu le dimanche suivant, 16 septembre.

AUX MISSIONS ETRANGERES

Toronto — L'abbé Edmond Lachapelle originaire de Nicolet, a été ordonné prêtre, dans la chapelle du séminaire Saint-Augustin, par Sa Grandeur Mgr McNeill, archevêque de Toronto, assisté de Mgr Kidd, directeur du Séminaire.

C'est la première fois qu'est promu au sacerdoce, à Toronto, un prêtre qui se destine aux missions étrangères. L'abbé Lachapelle, qui est âgé de 25 ans, ira en Chine reprendre les travaux de l'abbé Carey.

LES CATHOLIQUES ANGLAIS ET LA POLITIQUE

Londres — La formation d'un parti politique en harmonie avec les principes de l'Eglise catholique a été suggérée au congrès catholique national annuel, à Birmingham, par M. Thomas Burns. Il a cité, pour illustrer sa proposition, le parti populaire en Italie, et le parti centriste en Allemagne.

Le cardinal Bourne s'est énergiquement opposé à ce projet.

"Les catholiques veulent être représentés dans les corps publics", dit-il, "non pas tant pour promouvoir les intérêts catholiques que pour manifester l'intérêt que les catholiques portent aux affaires publiques. De plus, la création d'un parti catholique n'est pas désirable dans le moment, parce que rien est rarement fait au détriment de l'Eglise catholique par malice, mais plutôt par ignorance. Les catholiques, en s'intéressant aux affaires publiques, peuvent éclairer les ignorants."

LES ANGLICANS ET LE SOUVERAIN PONTIFE

Londres — L'un des événements du congrès anglo-catholique qui vient de se terminer à Londres a été le câblogramme envoyé par les délégués à cette conférence des anglicans au Pape Pie XI.

Le message envoyé d'"Albert Hall" au Vatican se lit comme suit: "Seize mille anglo-catholiques en congrès à Londres prennent la liberté d'offrir leurs salutations au Saint Père et prient humblement pour que le jour de la paix arrive promptement."

On peut voir dans ce message toutes sortes de significations. Il veut peut-être dire que les anglicans prient humblement que Rome modifie son attitude envers les églises protestantes; d'un autre côté, on pourrait peut-être conclure que les protestants changeront leur attitude envers Rome. Mais la signification réelle semble se trouver dans le mot employé pour interpeller le Pape "Saint Père". C'est le nom que donnent au Pape les anglicans dans leur télégramme, et, il y a quinze jours, l'archevêque de Cantorbéry, en parlant de la réouverture possible du concile du Vatican, appela aussi le pape le Saint Père.

A la lumière de l'histoire anglaise d'après la réforme, cette phrase renferme quelque chose de très important. Les anglicans, jusqu'à il y a un nombre d'années relativement restreint, ont regardé le Souverain Pontife, comme un homme de péché et un antéchrist.

LES CATHOLIQUES AUX ETATS-UNIS

Chicago — D'après "l'Annuaire de la presse catholique", qui vient d'être publié par M. Joseph-H. Meier, de Chicago, il y a aux Etats-Unis vingt millions 102,761 catholiques. On y compte 59,347 religieuses, 22,545 prêtres, 17,562 églises, 212 séminaires, universités et collèges, 307 monastères, abbayes et écoles apostoliques; 580 couvents et noviciats, 603 pensionnats et écoles libres, 589 écoles supérieures, 539 hôpitaux et sanatoriums et 594 institutions charitables.

POUR LA BEATIFICATION DE PIE X

Rome — Les six évêques français survivants des quatorze consacrés par le pape Pie X, savoir l'archevêque de Sens et les évêques de Saint-Jean-de-Maurienne, de Fréjus, de Rodez, de Mende, de Versailles, de Laval, de Bayonne, de Vannes, d'Agen, ont fait parvenir au Pape une adresse demandant la béatification de Pie X. Cette adresse dit notamment que Pie X, par son esprit de foi, au moment de la Séparation, fut le sauveur de l'Eglise de France.

Le cardinal Mercier également, écrivant au cardinal Merry del Val, à propos de la récente inauguration du monument de Pie X, souhaite que soit proche le moment où ce Pape pourra être appelé saint avec la pleine signification que l'Eglise peut conférer à ce mot.

LES PELERINAGES ETRANGERS A LOURDES

Lourdes—Il y a maintenant, à Lourdes, une affluence considérable de pèlerins. De toutes parts des groupes catholiques convergent vers la Grotte de Massabielle amenés, soit par un sentiment de dévotion particulière à l'égard de la Vierge dans son sanctuaire si fécond en miracles, soit pour la remercier des faveurs obtenues, soit pour lui demander des grâces ou son intervention en des cas où la connaissance et la science humaines demeurent impuissantes.

Lourdes n'est pas seulement, on le sait, un lieu, le plus important, de pèlerinage national. Il attire aussi, par milliers, les fidèles des autres pays. Des pèlerinages s'organisent régulièrement à l'étranger et accourent dans la cité de Bernadette.

UN CANADIEN FRANCAIS SUPERIEUR DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Bruxelles — La communauté des Clercs de Saint-Viateur vient de tenir son chapitre général à Jette, dans la banlieue de Bruxelles, Belgique. Le révérend Père Michel Roberge, vicaire-général de l'ordre depuis le chapitre de 1919, a été élu supérieur général. Le Révérend Père Roberge est un Canadien français. Avant 1919, il a été longtemps supérieur du séminaire de Joliette.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Visite pastorale

Mercredi, le 1er août, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface faisait la visite pastorale de notre paroisse. Il y eut cinquante enfants confirmés. Les pluies torrentielles de la veille et des jours précédents empêchèrent la visite habituelle au cimetière.

M. Georges Roy, accompagné de M. le Curé, alla au-devant de Mgr l'Archevêque à la gare de Lorette, mardi soir. Il fallait beaucoup de courage, une excellente machine et surtout une parfaite maîtrise de cette machine pour se hasarder en pareils chemins. Monsieur Roy était l'homme de la circonstance, et il mérite les plus sincères félicitations.

* * *

Incendie

Mercredi après-midi, le feu s'est déclaré dans le haut de la grange de M. Léon Marcoux. On ne put rien contre la rage du feu, et en quelques instants tout était consumé. On ignore encore l'origine du feu.

* * *

Départ

Mlle Antoinette Proteau, qui était venue aider sa soeur au presbytère, et était dans la paroisse depuis deux mois, est partie samedi soir pour retourner chez ses parents, à Rainy River, Ont.

* * *

Baptêmes

Relevé des registres pour le mois de juillet:

A M. Joseph Planie et Donalda Prescot, un fils baptisé sous le nom de Joseph-Delphis-Roméo, né le 8 du mois.

Le 23, chez Antonin Janson et Anastasie Savoie, l'arrivée joyeuse d'une fille baptisée sous le nom de Marie-Anne-Armande-Hortense.

Le 27, un aîné à Léopold Dufresne et Marie-de-Liesse Lagacé, qu'on connaîtra sous le nom de Joseph-Victor-Félix.

* * *

Décès

Le 6 du mois M. François Mondor avait la douleur de perdre son unique garçon, Emile, décédé à l'âge de trois ans et cinq mois. Aux parents affligés nous offrons toutes nos condoléances.

* * *

Mariage Dufaut-Durand

M. le Curé vient de bénir le mariage de M. Octavien Dufaut, de Saint-Boniface, un ancien de Lorette, avec Mme Elzire (Lavallée) Durand, de cette paroisse. Qu'ils veuillent accepter nos voeux de bonheur et longue vie.

* * *

Problème

Nos jeunes gens, — et ceux, trop nombreux, qui ne sont déjà plus jeunes, bien que sans foyer, — pourraient-ils expliquer comment il se fait que les veufs en général cherchent à convoler de nouveau, tandis qu'eux, les jeunes et... les moins jeunes, hésitent tant, ont tant peur du "conjungo"? Evidemment, les premiers ont trouvé un vrai bonheur dans cet état, puisqu'ils veulent en renouveler l'expérience. Et vous, les jeunes avec vos aînés vieux prétendres que les temps sont durs, que vous ne pourriez faire vivre une compagne, que vous craignez les imprévus de l'avenir? Allons, les amis! Ne craignez-vous pas que les premiers vous répliquent que vous n'avez ni leur talent ni leur courage? Ou bien, ce qui serait beaucoup plus triste, faudrait-il conclure que l'éducation a été si négligée que les jeunes de nos jours ont quelque raison de redouter pour leur bonheur à venir, l'effet d'une alliance indissoluble? Vraiment, il y a de quoi réfléchir.

* * *

Le service anniversaire de M. l'abbé S. Dufresne sera chanté le mercredi 22 août.

SAINT-LEON

Sa Grandeur Monseigneur notre Archevêque, après avoir présidé une belle cérémonie de vêture et de profession perpétuelle chez les Révérendes Soeurs Chanoinesses de Notre-Dame de Lourdes, le 3 août au matin, fit à nos Révérends Pères et aux bonnes Soeurs de Saint-Léon, l'honneur d'une petite visite. Les uns et les autres apprécient hautement ces témoignages de bonté et de condescendance paternelle de Sa Grandeur.

Monseigneur se rendit d'abord chez les Révérends Pères. Après avoir visité leur rucher et s'être intéressé à leur industrie apicole, dont chaque année marque un progrès, ainsi qu'aux autres petits travaux qui s'opèrent au presbytère et au couvent, Sa Grandeur, entourée d'une dizaine de prêtres, prit le souper chez les bonnes Soeurs.

Vers les 7 heures Monseigneur quittait Saint-Léon pour retourner à Notre-Dame de Lourdes et y présider l'heure sainte du premier vendredi du mois.

Les paroissiens de [illegible] occupés à leurs moissons, et qui, pour la [illegible]

plupart, ignoraient cette visite, auraient été heureux de saluer leur vénéré archevêque et père et de lui offrir l'hommage de leur respectueuse et filiale gratitude pour ces marques d'estime et de bienveillance accordées à leur pasteur, à leur couvent et à leur paroisse.

UN PAROISSIEN.

SAINT-EUSTACHE

Mlle Doris Hogue, de l'école de Baie-Saint-Paul-Ouest, a passé avec honneur les examens d'entrée, sous l'habile direction de notre institutrice, Mlle Hélène Laferrière.

TRANSCONA

Mme Alfred Nault, de Craig Siding, était de passage à Transcona la semaine dernière.

* * *

M. et Mme W. Gladu sont allés passer quelques jours à Saint-Vital. Nous leur souhaitons bon voyage.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Marianne Lécuyer est complètement remise de la blessure qu'elle s'était infligée à une main il y a quelque temps.

* * *

M. Joseph Aubertin, qui travaille à Dugald, est venu passer le dimanche à Transcona, chez ses parents.

* * *

M. Charles Tétreault, de Saint-Boniface, était en promenade ici dimanche dernier.

SASKATCHEWAN

TITANIC

Le pique-nique organisé au profit de notre église a remporté un franc succès, grâce à la bonne volonté et à la bonne entente de tous les paroissiens. Quoique la pluie soit venue rafraîchir un peu le temps, un grand nombre de visiteurs des paroisses de Duck Lake, Rosthern et Blaine Lake sont venus prendre part à notre petite fête, et nous les en remercions bien sincèremen.

L'intérieur de notre église, sous l'habile coup de pinceau de M. S. Doaré, a subi une transformation radicale: décorations, tableau surmontant le maître-autel révèlent le talent d'un véritable artiste: tel a été l'avis de tous ceux qui ont visité notre église.

Notre pique-nique avait été organisé dans ce but, et grâce à la générosité de chacun, l'objectif visé par les organisateurs a été de beaucoup dépassé.

Nos jeunes filles surtout ont montré un entrain sans égal pour dévaliser le pauvre visiteur à son arrivée au pique-nique; de gré ou de force il fallait s'exécuter; même les plus endurcis célibataires se laissaient séduire par de si charmants sourires. Loterie, roue de fortune, massacre des poupées, pêche, rafraîchissements, lunch, etc..., rien ne manquait; aussi chacun s'est amusé ferme. La vente des paniers a remporté un beau succès, chaque panier ayant été vendu à une moyenne de $5 ou $6.

Félicitations à tous les organisateurs du pique-nique, mais principalement à M. Clément Mercereau, président, et à Mme Julien Bouthoux, présidente, qui par leur esprit d'initiative, ont su veiller au moindre petit détail et assurer à notre pique-nique un succès sans précédent.

LES 'FARMERETTES' DANS L'ONTARIO

Les quatre jeunes Anglaises étudiantes en agriculture achèvent leur tournée du Canada.

Guelph, Ont. — Les quatre jeunes Anglaises lauréates de la bourse offerte par Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, sont rendues à Guelph, Ont., pour y suivre un cours spécial d'agriculture au collège de l'endroit.

Au cours de ces deux derniers mois, les jeunes filles ont visité l'Ouest du Canada, admirant le riche et pittoresque pays que traverse le Chemin de fer national du Canada. A leur retour, elles se sont arrêtées au Collège d'Agriculture du Manitoba pour y suivre des cours d'industrie laitière, de botanique, d'aviculture, d'horticulture, d'entomologie, d'agriculture et même de menuiserie.

Après leur séjour à Guelph, Mlles Mildred White, Ivy Townsend, Emma Absolon et Joan Moore, — ce sont les noms des jeunes boursières — retourneront en Angleterre avec leur chaperon, Mlle Stella Wolfe Murray, journaliste de Londres. Elles donneront là-bas des conférences sur notre pays dans les clubs de jeunes fermiers.

On se rappelle que dès leur arrivée au Canada, les jeunes fermières ont visité la province de Québec et ses principales institutions agricoles.

SAINT-BONIFACE

AIDONS LES NOTRES

Durant cette accalmie qui s'est déclarée dans les affaires, et ce temps d'arrêt dans le travail qui, espérons-le, ne durera pas trop longtemps, nous croyons utile et opportun de rappeler, non seulement à nos lecteurs, mais à tous les habitants de Saint-Boniface, cette philanthropique devise qui, toutes les années, s'étale en lettres humanitaires, sur le calendrier que nous offrons à nos abonnés: "Aidons les nôtres!"

Oui, aidons les nôtres et serrons-nous les coudes pour nous favoriser mutuellement l'existence. Faisons la part d'un chacun, et que celui qui achète ne se laisse pas entraîner trop loin du vendeur, son voisin, par des offres illusoires et trop alléchantes, dans la croyance, souvent, de réaliser une économie qui n'est qu'une erreur. Favorisons le commerce local et gardons notre argent chez nous, pour encourager les fournisseurs de notre bonne ville de Saint-Boniface. Notre cuisine n'en sera pas plus mauvaise et notre confortable n'en souffrira pas du tout.

Il est inutile de porter nos épargnes à Winnipeg, alors qu'à Saint-Boniface on trouve tout aussi bien à satisfaire ses envies et ses besoins. Ici, du moins, les prix étant plus réguliers et plus stables, le budget domestique et familial est plus facile à équilibrer. Telle personne, en effet, qui, dans ses emplètes de semaine, à St-Boniface, peut s'en tirer avec dix ou quinze dollars, attirée à Winnipeg par le séduisant mirage d'un *bargain* trompeur, en dépensera plus de vingt.

Cette théorie est d'autant plus juste, que sur dix sorties que fera une ménagère partie à Winnipeg, pour se payer le luxe des grands magasins, elle ne réalisera pas une acquisition de même nature, au même prix. Il y a des variations, parfois, dans un sens et dans l'autre, de 100 pour cent. Pourquoi? Pour exploiter les dames trop crédules et faciles à tromper par une tentation à laquelle, bien des fois, elles ne savent pas résister. Puis, il y a le voyage, il y a le thé, les *ice cream*, le cinéma et autres "séductions", de sorte que bien des mères de famille, parties avec une bourse bien garnie, reviennent souvent à la maison avec zéro, sans en avoir fait profiter d'un sou nos marchands de Saint-Boniface qui, pendant ce temps-là, fatigués d'attendre en vain leurs clients, s'impatientent et se découragent au point de fermer leur boutique.

Il n'y a rien d'exagéré dans ce raisonnement qui ne porte pas même atteinte à la liberté de mouvement, parce qu'au lieu de revenir de Winnipeg chargées, essoufflées et rendues, nos ménagères pourraient tout aussi bien s'en aller "prendre une marche" à la grande ville, après avoir acheté, à St-Boniface, ce dont elles ont besoin. Nous estimons même que cela ne nuirait, en aucune façon, au plaisir de leur promenade, au contraire.

Réfléchissons donc un peu à ce principe de solidarité et, désormais, aidant mieux les nôtres, chacun se rendra bien vite compte de la justesse de nos encouragements; aussi bien ceux qui sont obligés de manger pour vivre, que ceux qui, plus favorisés par la fortune, ont la facilité et le loisir de vivre pour manger.

BENE AMAT.

UNE LETTRE DE M. J.-B.-T. HEBERT

Nous avons reçu la lettre suivante de M. l'échevin J.-B.-T. Hébert:

Saint-Boniface, le 10 août 1923.

Monsieur le directeur de la Liberté,

En réponse à l'entrefilet malveillant et même injurieux paru dans votre journal la semaine dernière, par lequel vous avez bien voulu attirer sur moi l'attention des électeurs de Saint-Boniface, je me permettrai de vous faire remarquer deux choses. D'abord, mon étonnement de vous voir accorder l'hospitalité à un blâme dont vous relevez vous-même, en encombrant les trottoirs de la contrée de vos immenses pancartes peintes de réclame en anglais. Ensuite, la cynique impudence de votre trop zélé censeur, si mal inspiré du ciel, probablement parce qu'il a retranché le saint devant son nom, qu'il semble trouver d'uniquement bon, au monde et en politique, que le parti des mécréants, oubliant ainsi que quelqu'un s'occupant des intérêts de son pays, comme [illegible] dent du Comité des finances, doit par-

fois regarder les événements et les choses autrement que celui qui appartient à la vie privée.

En somme, de quoi s'agit-il? De quelques copies d'un rapport, au conseil de la ville, que certains échevins voulaient en français et que les autres demandaient en anglais. Pour concilier l'honneur de la langue avec le principe d'économie, dont nous avons si grand besoin et qui épargnait environ deux cents dollars à la ville, il fallait obtenir l'un tout en faisant des concessions à l'autre.

C'est ce que j'ai fait en demandant que la partie principale de l'ouvrage, c'est-à-dire l'introduction, soit imprimée dans les deux langues. En quoi ai-je mérité les foudres et les anathèmes des électeurs de Saint-Boniface? Quant aux miens, je suis bien tranquille, car je me sens à mon aise et en parfaite harmonie avec eux. Dans mon quartier on n'a pas la vue aussi courte que votre demi-envoyé du paradis.

Telles sont, Monsieur le Directeur, les brèves considérations qui me sont suggérées par ma bonne foi et ma loyauté, et j'aurai tout dit, je crois, quand j'aurai ajouté qu'en toutes choses il faut considérer la fin et qu'il est impossible de contenter tout le monde. Si votre protégé ne trouve pas, dans mes explications, de quoi le satisfaire, c'est que le niveau de la mentalité, chez lui, sera tombé bien au-dessous du mien.

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes sincères salutations, l'expression de tous mes remerciements.

J.-B. Théobald HEBERT.

N.D.L.R.—Nous avouons ne pas comprendre M. Hébert lorsqu'il nous reproche "d'encombrer les trottoirs de la contrée de nos immenses pancartes peintes de réclame en anglais". Où, quand et comment la *Liberté* a-t-elle placardé des affiches en anglais???

Pour ce qui est du reste de la lettre de M. Hébert, nous laissons à ses électeurs le soin de juger.

MUNICIPALITE ET COMMISSION SCOLAIRE

En affaires municipales et scolaires, la semaine dernière a été la semaine des secrets. Nos échevins se sont bien réunis, vendredi passé, à l'hôtel de ville, en session spéciale, mais comme la discussion de l'ordre du jour devait rester privée, rien n'a transpiré, au dehors, de leurs débats.

Il en a été de même dans une assemblée des commissaires d'écoles, absolument tenue secrète, pour apprécier les succès remportés aux derniers examens par les élèves de chacune de nos trois institutions. M. Gillespie, principal de l'école Taché, assistait à cette séance dont les portes de la salle furent tenues fermées au public et à la presse.

Dans une séance précédente, afin que l'école Provencher soit reconstruite dans le plus court délai possible, les commissaires d'école ont demandé à ce que les heures de travail soient portées de 8 heures à 10 heures par jour. A cet effet, une délégation nommée par cette commission a dû se réunir, au parlement, dans la salle du conseil d'industrie, pour statuer sur cette dérogation à la loi du travail. Si cette demande est accordée, il est probable qu'au 1er novembre, six salles d'étude des plus nécessaires pourraient être prêtes à être occupées. C'est, en tous cas, l'opinion de M. J.-A. Tremblay, l'entrepreneur de la reconstruction de l'école Provencher, mais il est presque certain que le comité des unions ouvrières s'y opposera.

En outre, il a été constaté par quatre experts que le ciment du soubassement de l'école qui, antérieurement, avait été jugé inutilisable, est définitivement bon.

Enfin, pour obtenir les matières premières de meilleure qualité la commission des écoles a engagé M. Eugène Couture comme inspecteur, aux appointements de $125 par mois.

EXAMENS DE MUSIQUE

Les élèves de Mlle Marie-Henriette Collin ont subi, à Winnipeg, les examens de la "Canadian Academy of Music, Toronto College", et ont obtenu de grands résultats:

Piano — Elémentaire: Annie McPherson, avec grande distinction. Préparatoire: John Dykes, avec distinction; Chrissie Howat, avec succès. Primaire: Jessie Nisbet et Nora Thompson, avec distinction.

Théorie: Jessie Nisbet et Nora Thompson, avec grande distinction; John Dykes, avec distinction.

Une médaille d'or sera donnée chaque année par Mlle Collin à l'élève qui figurera première aux examens. La médaille fut décernée cette année à Annie McPherson, qui rapporta 81 points sur 100.

COURSES ET JEUX

Le concours de la Saint-Jean-Baptiste pour les coupes suivantes aura lieu le 9 septembre: Course de trois milles; course de vitesse; boulet et disque; balle au mur. Tous les concurrents sont priés d'envoyer leurs noms ainsi que 25 sous comme entrée au concours, le ou avant le 20 août, à M. J.-A. Pambrun, 366, rue Langevin, St-Boniface.

PETITES NOTES

M. et Mme L. Copeland, de Prince-Albert, Sask., étaient en voyage de noces, la semaine dernière, à Saint-Boniface, chez M. et Mme L. Pecaud.

* * *

Le R. P. Blain, S.J., du Collège d'Edmonton, était de passage la semaine dernière au Collège de Saint-Boniface, où ses nombreux amis ont été heureux de venir le saluer.

* * *

La retraite ecclésiastique du diocèse de Saint-Boniface a lieu cette semaine; elle est prêchée par M. l'abbé Louis Bouhier, Sulpicien de Montréal.

* * *

M. l'abbé J.-A. Normandeau et le R. P. Boyer, O.M.I., prêtres colonisateurs, sont arrivés à Winnipeg où ils s'occupent activement du placement des moissonneurs dans les différents districts de l'Ouest.

* * *

M. l'abbé Léon Bouhier, prêtre du diocèse de Sherbrooke, est en visite à l'archevêché de Saint-Boniface. Il accompagne son frère, M. l'abbé Louis Bouhier, P.S.S., le prédicateur de la retraite, et est très heureux de faire connaissance avec l'Ouest.

M. Aimé Perras, assistant gérant des ateliers de construction à Montréal, et Mlle Joséphine, sa fille, ont visité St-Boniface, la semaine dernière, chez leurs parents, MM. J.-H. Daigneault, rue Victoria, Jos. Daigneault, rue Deschambault, et J.-A. Lane, rue Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion des derniers voeux de sa fille chez les RR. SS. Oblates.

* * *

Mme Alphonse Paquin et son fils sont arrivés de Minneapolis en automobile, la semaine dernière. Ils avaient avec eux M. et Mme T.-H. Ennis. Pendant une semaine ils seront les hôtes de M. Adélard Paquin, de Saint-Boniface.

* * *

Nos sincères félicitations à M. et Mme W. Raymond, qui sont depuis hier les heureux parents d'un fils.

* * *

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée au milieu de nous de M. et Mme Charles Archambault, autrefois de Montréal, qui viennent de s'installer à demeure à Winnipeg. Mme Archambault est une couturière française de marque.

* * *

M. Olier Morier, jardinier bien connu de Saint-Vital, a actuellement de ses produits en exposition dans les vitrines Gibson Gage, de la rue Provencher. L'étalage vaut la peine d'être vu et tout laisse à prévoir qu'à l'exposition de Saint-Vital, les 16, 17 et 18 prochain, M. Morier remportera plusieurs prix.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que nos concitoyens Fontaine et Boulanger viennent d'obtenir le contrat pour le changement complet du système d'éclairage de l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg. C'est un gros travail. Nul doute qu'ils s'en tireront à la satisfaction de nos dévouées Soeurs de l'hôpital. Sincères félicitations.

MAISON SAINT-ANDRE

La Maison Saint-André, 629, ave. McDermot, Winnipeg, a quelques chambres disponibles pour des jeunes filles qui voudraient y prendre leur pension.

La proximité de l'Ecole Normale la recommande spécialement aux jeunes Normaliennes qui y trouveront la tranquillité et le bien-être qui facilitent les études.

* * *

La traversée de la Manche

Douvres — Le "Daily Sketch" annonce qu'il a décidé d'accorder à Henry Sullivan, de Lowell, Mass., le prix de mille livres sterling, qu'il a offert il y a quelque temps pour la traversée de la Manche. Le journal déclare que Sullivan n'a pas suivi les conditions imposées et qu'aucun représentant du journal n'accompagnait le nageur, mais qu'à cause du courage et de l'endurance dont il a fait preuve le prix lui sera accordé.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Enfoncez-vous bien cette idée dans la tête. **FONTAINE & BOULANGER vendent meilleur marché.** Les prix de nos postes électriques peuvent être les mêmes que ceux que l'on vous a déjà fait mais chez nous la connection est faite gratuitement (permis compris) sinon l'installation au prix coûtant. Les termes sont plus avantageux, à l'échéance, le paiement moins rigoureux.

Pendant un an nous vous faisons gratuitement toute réparation nécessaire.

Pour cela nous sommes à votre portée, sous votre main et nous avons des hommes compétents, ce dont les gros magasins de la ville manquent, puisqu'ils ne font même pas eux-mêmes leurs installations.

Pourquoi ne pas encourager les vôtres... lorsque c'est votre avantage...

ON DEMANDE trois à cinq mille dollars pour développer une entreprise de manufacture. Capitaux catholiques de préférence. Toute correspondance sera tenue strictement confidentielle. **Boîte 3151, Winnipeg.**

PERSONNE assez âgée désirerait se placer dans un presbytère moderne. S'adresser chez les **Soeurs Franciscaines, et Aulneau, Saint-Boniface.**

INSTITUTRICE DEMANDEE — Le district scolaire de Baie Saint-Paul-Ouest No 534 demande une institutrice de deuxième diplôme pour l'ouverture des classes le 27 de ce mois. Pour plus d'informations s'adresser au secrétaire, **C. Lacroix, Poplar Point, Man.**

PENSION — **M. Joseph Gojard, St-Jean-Baptiste, Man.**, prendrait en pension des enfants qui désireraient suivre les classes au collège ou au couvent aux prix de $15 par mois ou $25 par mois pour deux frères ou soeurs. Le soir des leçons leur seront données par une ancienne maîtresse d'école.

A LOUER—Maison absolument moderne, cinq pièces, chaude, près du tramway et de l'école. $35 par mois. Meubles à vendre. S'adresser à **10, Deschambault, St-Boniface. Tél. N 1828.**

CHAMBRE CHAUDE à louer. S'adresser **134, rue Aulneau, Saint-Boniface.**

A LOUER—Suite de 4 chambres. S'adresser à **M. A. Paquin, coin Cathédrale** [illegible]

MAISON A LOUER—S'adresser à **L. R. Caille, 79, ave. Provencher St-Boniface. Tél. N 1348.**

A LOUER—Suite de 5 chambres. S'adresser à **98, rue Aubert, St-Boniface. Tél. N 2743.**

A VENDRE—Poêle à pétrole, 3 ronds et fourneau, marque "Perfection". Le tout en parfait état. S'adresser à **20, Dumoulin, Saint-Boniface. Tél. N 2207.**

A LABROQUERIE—Terre à louer ou à vendre. Une demi-section de terre à culture mixte. 150 acres en foin de bonne qualité, balance en terre cultivable, en pâturage et en bois de construction et de chauffage. Ruisseau traverse la propriété. Clôturée, bâtisses, proche de la gare, église, magasins, crèmerie, bonne route. Quant aux prix et conditions, que l'acheteur ou le locataire viennent se renseigner sur place. **Amédée Chéraux, propriétaire, La Broquerie, Man.** Aussi deux maisons à vendre dans le village.

A VENDRE — Maison de cinq pièces, absolument moderne, chaude, près de l'école et des tramways. Lot 50x150. [illegible] comptant, balance $40 par mois. Meubles à vendre: chaises de salle à manger, $20; harmonium, $30, etc. [illegible] **10, rue Deschambault, Saint-Boniface. Tél. N 1828.**

A VENDRE—320 acres de terre avec le roulant: 12 chevaux, 15 bêtes à cornes, 3 vaches laitières, 8 cochons, [illegible] et presque toutes les machines agricoles nécessaires sur la ferme. Maison logeable, puits qui ne manque jamais. 250 acres en culture, 100 acres qui peuvent être cassés, balance bon [illegible]

ECHOS D'EUROPE

MORT DE M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE

Paris—L'ex-procureur général Quesnay de Beaurepaire, ancien président de Chambre à la Cour de cassation, sur lequel l'attention publique était incidemment revenue il y a quelques semaines, vient de mourir dans une petite commune de l'Orne, Vitrai-sous-Laigle, où il s'était retiré depuis quelques années.

Ancien procureur impérial, puis capitaine de francs-tireurs pendant la guerre de 1870, il avait été ensuite avocat général, puis procureur général, et avait requis en cette qualité contre les assassins Pel et Campi. Il requit également, devant la Haute Cour de justice, contre le général Boulanger, ce qui lui valut de rudes attaques, au cours desquelles Rochefort lui porta de terribles coups.

Quelques années plus tard, la situation changeait, lors de la revision du procès Dreyfus.

M. Quesnay de Beaurepaire, qui était devenu président de Chambre à la Cour de cassation, accusait, en effet, certains des conseillers de partialité dans cette affaire Dreyfus qui leur avait été déférée et donnait bruyamment sa démission. Ce geste devait conduire au dessaisissement de la Chambre criminelle de la Cour, chargée de décider s'il y avait lieu à revision. Et l'arrêt dut être rendu par toutes les Chambres réunies.

M. Quesnay de Beaurepaire, à la suite de sa démission, publia des articles, qui furent ensuite réunis en volume, de violente polémique contre les hommes politiques qu'il avait connus.

Peu de temps après, il rentrait dans le silence.

Il est mort à 86 ans, commandeur de la Légion d'honneur; sous les pseudonymes de Jules de Glouvet et de Lucie Herpin il avait publié des romans champêtres.

UN MONUMENT BELGE A GUYNEMER

Bruxelles — C'est à Poelcapelle, en Belgique, où il tomba le 11 septembre 1917, que les aviateurs belges ont pris l'initiative d'élever un monument à la mémoire de Guynemer. Ce monument, récemment inauguré, se compose d'une stèle en pierre blanche, surmontée de la cigogne légendaire, insigne de la fameuse escadrille à laquelle appartenait l'héroïque aviateur chrétien.

Il s'élève au carrefour de routes formant le village de Poelcapelle, à l'endroit même où tomba le capitaine Guynemer qui était venu avec plusieurs groupes de l'aviation de chasse française participer avec les escadrilles anglaises et belges à l'offensive des Flandres.

Le monument porte cette inscription:

"11 septembre 1917. Sur ce coin de terre belge, ravagé par la guerre, tomba pour la défense du droit violé un héros français, Georges Guynemer, dont les ailes victorieuses conquirent à vingt ans une gloire incomparable dans le ciel des combats. Les aviateurs belges qui eurent l'honneur de lutter à ses côtés ont élevé ce monument en témoignage de leur admiration née de la fraternité des armes."

On retrouvera dans ces lignes comme un écho de la dernière citation qui fut l'oraison funèbre du grand chevalier de l'air: "... Héros légendaire, tombé en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente. Restera le plus pur symbole des qualités de la race. Ténacité indomptable, énergie farouche, courage sublime..."

UN NAVIRE-EXPOSITION DE LA FRANCE

Paris — Sous le patronage du président du conseil, de tous les membres du conseil, du ministère du commerce et de sa direction des expositions, ainsi que de toutes les grandes associations économiques, Comité français des expositions à l'étranger, Confédération de la production française, Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, 57 Chambres de commerce, etc., un comité s'est constitué pour l'organisation d'une croisière commerciale de sept mois, dans tous les ports de l'Amérique du Sud, véritable exposition flottante des produits français.

LES VOLONTAIRES AMERICAINS

Paris — On a élevé place des Etats-Unis, à Paris, un monument aux volontaires américains, accourus dès le 2 août 1914, alors que l'armée régulière devait attendre encore trois ans avant de s'ébranler. Les volontaires firent route sur le "Santa-Anna", débarquèrent à Bordeaux, s'enrôlèrent dans la Légion, reçurent le baptême du feu à Craonne, se distinguèrent à Arras (première citation), en septembre 1915 en Champagne, en juillet 1916 dans la Somme. C'est là que tomba le poète américain Alan Seeger dont les vers ornent le piédestal du monument des volontaires. Leur régiment reçut la Légion d'honneur le 4 décembre 1917. Il s'est distingué aussi à Belloy-en-Santerre et devant Verdun.

UN PAYS OU LE METIER DE MINISTRE EST DANGEREUX

Il est des pays où le "métier de ministre" est très dangereux.

Ainsi la Bulgarie.

Nous lisons, dans un journal de Sofia, l'aperçu statistique suivant des différents ministères qui se sont succédé depuis 1911:

Cabinet Guecheff-Daneff: 14 ministres, dont 2 décédés, 2 émigrés, 10 en prison.

Cabinet Radoslavoff: 15 ministres, dont 1 décédé, 2 en liberté, 2 émigrés, 10 en prison.

Cabinet Malinoff: 10 ministres, dont 1 décédé, 2 émigrés, 7 en prison.

Cabinet Malinoff-Théodoroff: 5 ministres en liberté, tous les autres en prison ou émigrés.

Cabinet Stamboulisky: 18 ministres, dont 2 décédés, 2 émigrés, 14 en prison.

MORT DU GENERAL SIR EDWARD HUTTON

Londres — On annonce la mort du lieutenant-général Sir Edward Hutton, qui commanda la milice canadienne de 1898 à 1900. Il était né le 6 décembre 1848. Le général Hutton avait servi dans la guerre contre les Zoulous, en 1879, la guerre des Boers, en 1881, la guerre égyptienne en 1882, l'expédition du Nil en 1884. Il commandait la 21e division de la 3e artillerie anglaise en 1914.

Le sénateur Beaubien parle à Strasbourg

Paris — Le sénateur Beaubien, de Montréal, qui accompagne l'exposition ambulante canadienne en France, a prononcé un touchant discours à Strasbourg, où le convoi a reçu l'accueil le plus chaleureux. La Chambre de Commerce de Strasbourg a donné un banquet en l'honneur des visiteurs canadiens et le sénateur a répondu à l'aimable réception qu'on lui faisait ainsi qu'à ses compatriotes.

M. Beaubien a rappelé les sacrifices consentis par les Alsaciens qui combattirent lors de la guerre franco-prussienne de 1870 et il parla de ces Alsaciens qui émigrèrent au Canada pour ne pas devenir sujets allemands.

Faisant allusion à la grande guerre, le sénateur a dit que son fils aîné a été tué à Soissons en 1918, mais que son fils cadet, qu'il envoya le remplacer, eut la bonne fortune d'entrer à Strasbourg avec l'armée française victorieuse. Le sénateur a rappelé que Strasbourg est sa ville natale.

Avant de terminer son discours, le sénateur Beaubien a dit: "Nous sommes avec la France, qui ne demande qu'une chose, la justice. Nous prions pour qu'elle l'obtienne."